

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DU SUD OUEST D' HAITI**



Programme Joint des Nations Unies

Soutenant le

**Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement
D'Haiti 2010 (PARD) et la Côte Sud Initiative (CSI)**

Document de Programme Joint des Nations Unies

Page de Couverture et de Signature

Organisation(s) de l'ONU bénéficiaire(s):

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE/ UNEP), Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS)

Directeur du Programme:

Nom: Andrew Morton

Adresse: UNEP Haïti, Zone 5, MINUSTAH Log Base, Zone 5, Blvd T.Louverture & Clercine 18 P.O Box 557, Port au Prince HT6111

Téléphone: +509 364 34 834, +41 79 834 7093

Courriel: andrew.morton@unep.org

N° du Programme: 000182

Nom du Programme:

Projet de Développement Durable du Sud-ouest d'Haïti (Projet DD SO)

Description du Programme: Le Projet SW SD est un projet de US\$8 millions d'une durée de 21 mois. C'est le projet de lancement de la Cote Sud Initiative (CSI), une initiative de \$200 millions et d'une durée de 20 ans, visant le développement durable de 10 Communes dans la région sud-ouest d'Haïti. Les thèmes abordés dans le cadre de la CSI comprennent l'agriculture, la sylviculture, la gestion des bassins, la gestion des ressources marines, l'infrastructure routière, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, et la réduction des vulnérabilités aux catastrophes naturelles.

Objectifs de Reconstruction Nationale et Objectifs Immédiats : Ce projet cible les composantes suivantes du PARD: Sections 4.1.3 (Gestions des risques liés aux catastrophes naturelles) 4.1.5 (Planification nationales et développement local) 4.1.6 (Gestion des bassins versants), 4.2.1 (Production agricole), 4.2.4 (Accès à l'électricité), 4.3.5 (Education), 4.3.6 (Santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement)

Résultats et Activités Clés: Les activités centrales du projet entre Octobre 2010 et Juin 2012 seront:

- Mobilisation du Programme de Support, l'organisme central de la CSI ;
 - Une étude de référence détaillée ;
 - Un processus de planification quinquennal et un Plan de Travail pour l'année 2012 ;
 - Une vaste gamme d'activités de terrain et de développement technique alignées avec les plans du MPCE
-

Montant Total Approuvé: \$ 8.000.000

Au nom de:

Autorité nationale : MPCE

UNEP

UNOPS

Coordinateur Rés. de l'ONU

Signature

Date

Nom/Titre

Domaine Prioritaire/Secteur : Développement durable et soutient aux efforts de planification locaux

Ministère ou autre entité nationale: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

Nom: Ministre Jean Max BELLERIVE

Adresse: Boulevard Harry Truman, Bicentenaire

Téléphone:

Courriel:

Durée du Programme: 21 Mois

Date de démarrage estimée: 1^{er} Octobre 2010

Lieu(x) couvert(s) par le Programme:

Département du Sud, communes de Tiburon, Les Anglais, Chardonnières, Port-à-Piment, Coteaux, Roche-à-Bateaux, Arniquet, Port Salut, St Jean du Sud, Ile-à-Vache.

Coût total du Programme: US\$ 8.000.000

GNUD HRF: \$8.000.000

Contribution du Gouvernement: 0

Autres: 0

TOTAL: US \$8.000.000

Résumé

Avant même le séisme du 12 Janvier 2010, Haïti était déjà l'un des pays le plus pauvre, le moins stable et ayant l'environnement le plus dégradé des Amériques. Le séisme a causé 210 000 morts, 300 000 blessés et a coûté US\$7,8 milliards en pertes et dommages. Des efforts vastes efforts internationaux de secours humanitaire et de reconstruction sont en cours, et vont sûrement se poursuivre pendant les 10 prochaines années. Le processus central de planification, mené par le gouvernement Haïtien, est maintenant bien avancé. Le plan central (Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement D'Haïti, PARD) établit les priorités en matière de relèvement et de restauration environnementale pour Haïti pour les 21 mois à venir et au delà.

Parallèlement, depuis le dernier trimestre 2008, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et ses partenaires ont développé une initiative à long terme de développement durable rural. La plupart des efforts de conception, de planification et de développement des partenariats pour cette initiative sont centrés sur le Département Sud.

C'est dans ce contexte que, en Septembre 2010, un consortium mené par le PNUE a soumis une note de concept à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), menée par le gouvernement Haïtien. Cette note, qui adresse les besoins de relèvement et de développement, a été formellement approuvée (IHRC CN/000182). Par la suite, US\$8 millions issus du Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH) ont été alloués au projet par le Comité de Gestion du FRH. Le FRH allouera à son tour la totalité de ce montant au Fond Multi-Bailleur du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), qui administrera les fonds au nom de l'ONU et les versera aux deux agences de l'ONU participant au projet: le PNUE et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Le présent document est l'accord officiel pour la mise en œuvre de l'allocation des \$8 millions entre ces deux agences de l'ONU, le Bureau du Coordinateur Résident pour Haïti, et le Gouvernement Haïtien. Le document suit le format des Programmes Jointes du GNUD.

Le projet est l'un des éléments à court terme de la Côte Sud Initiative (CSI), un cadre de développement durable à mandat plus vaste et à plus long terme. La Zone CSI est centrée sur 10 Communes du sud ouest du Département Sud d' Haïti, et a une superficie de 780km² et une population of 205 000 habitants.

La vision sur 20 ans de la CSI est la reconstruction et le développement durable de la totalité de la Zone CSI. En 2011, cette vision globale sera utilisée pour élaborer une liste détaillée d'objectifs et d'indicateurs quantifiables. Etant donné la dégradation environnementale actuelle, cette liste comprendra des investissements conséquents dans la réhabilitation de l'environnement terrestre et marin.

La durée du projet de Développement Durable du Sud-ouest est de 21 mois (Dernier trimestre 2010 – Deuxième trimestre 2012), tandis que la CSI aura une durée de vie de 20 ans, avec des plans de travail annuels, des plans centraux quinquennaux, et une structure de coordination formelle menée par les communautés locales et les autorités départementales et communales. Le projet de Développement Durable du Sud-ouest constitue de fait le projet de

lancement de la CSI, tout en contribuant aux efforts de reconstruction post-séisme par le biais d'actions concrètes apportant des gains sociaux immédiats.

En 2011, la CSI est également soutenue par un co-financement ciblé de \$6 millions de la part du Catholic Relief Services et de la Green Family Foundation, ainsi que de \$2 millions pour d'autres projets dans la même région. Des informations plus détaillées à propos de la CSI peuvent être obtenues dans le Document de Cadre Stratégique CSI et dans le Plan de Travail CSI 2011 fournis séparément, également disponibles sur www.haitiregeneration.org.

Le champ d'intervention du projet de Développement Durable du Sud-ouest comprend 4 composantes principales: 1) La mobilisation d'un Bureau et Centre d'Accueil des Visiteurs CSI, qui fournira un soutien technique et logistique centralisé à tous les partenaires et projets CSI opérant dans la Zone CSI; 2) Un ensemble d'études de références évaluant les conditions socio-économiques et environnementales de la Zone CSI ; 3) Un processus participatif de planification permettant de développer un plan stratégique de 5 ans et un plan de travail budgétisé pour l'année 2012 ; et 4) un gamme d'interventions concrètes.

Les interventions techniques du projet peuvent être divisées en 4 secteurs et 17 sous-thèmes. Dans le secteur de la gestion des ressources naturelles, les zones d'interventions comprennent la planification pour le développement rural, la gestion des terres, l'intensification agricole, la surveillance du niveau des rivières, la cartographie des zones à risque d'inondation, le zonage des espaces marins, et le développement de la pêche durable. Le secteur du développement économique et de l'infrastructure comprend le soutien aux petites entreprises, des programmes de ventes de fourneaux améliorés, des lanternes solaires et des panneaux solaires domestiques, l'installation d'un mini-réseaux électriques dans deux villages, l'entretien des routes de campagnes, l'installation de points d'eau potable et la construction de toilettes communales subventionnées. Le secteur des services sociaux comprendra des investissements conséquents dans l'éducation primaire et la formation technique, l'amélioration des cliniques et la formation de personnels de santé locaux.

Ce projet sera mis en place et supervisé par un partenariat comprenant les membres suivants: le Gouvernement Haïtien (Ministères de la Planification et Coopération Externe (point de contact central), de l'Agriculture, des Travaux Publics, de la Santé, de l'Education, du Tourisme, et de l'Environnement); le Gouvernement Norvégien ; le PNUE et UNOPS (agences de l'ONU étant des partenaires officiels); Catholic Relief Services ; le Earth Institute ; The Nature Conservancy; ORE; Earthspark ; et enfin plus de 20 associations communautaires locales.

La durabilité des résultats de ce projet de 21 mois est assurée par le plan central à long terme de la CSI. Ceci se traduit par des investissements dans trois domaines : I) La mobilisation et le développement technique : le projet finance une grande partie des frais directs et de développement organisationnel et technique nécessaires au lancement à plus grande échelle de la CSI ; II) Financement : un des objectifs principaux du projet est la mobilisation de \$20 millions pour financer la CSI pendant l'année 2012, après l'achèvement de ce projet ; III) Le renforcement des capacités locales et l'appropriation du projet par les acteurs locaux. Le renforcement des capacités est un thème transversal central du projet ; d'autre part, le cadre stratégique CSI prévoit un plan sur plusieurs années visant à renforcer les capacités et le contrôle des autorités locales et nationales, et à réduire le rôle des organisations internationales.

Table des Matières

PAGE DE COUVERTURE ET DE SIGNATURE	2
RESUME	3
TABLE DES MATIERES	5
1 ANALYSE ET MISE EN CONTEXTE DE LA SITUATION	6
1.1 SITUATION DE RELEVEMENT D'HAÏTI ET FINANCEMENT.....	6
1.2 CONTEXTE DE L'HAÏTI REGENERATION INITIATIVE	6
1.3 INTRODUCTION DE LA COTE SUD INITIATIVE	7
1.4 PRESENTATION DU PROJET DD SO	9
1.5 AUTRES PROJETS LIES A LA CSI ET CO-FINANCEMENT.....	10
2 JUSTIFICATIF ET PRINCIPES DIRECTEURS DU PROJET	12
2.1 PRESENTATION DE L'ETUDE D'EVALUATION DES BESOINS	12
4. BUDGET DU PROJET- RESUME DU GNUD.....	27
4.1 CONTEXTE.....	27
5. GESTION ET COORDINATION	28
5.1 STRUCTURE.....	28
5.3 GESTION DU FOND GNUD ET PROCESSUS CONTRACTUEL.....	36
5.4 BUREAU CENTRAL DE LA CSI ET AUTRES CENTRES DU PROJET.....	36
6. SUIVI, EVALUATION & RAPPORT	38
6.1 SYSTEME DE S & E DU PROJET DD SO	38
6.2 SYSTEME DE S & E DE LA CSI.....	38
6.3 SYSTEME DE REPORTING DU FRH GNUD.....	38
7. ANALYSE ET GESTION DES RISQUES	40
8 CALENDRIER	41
8.1 MISE EN CONTEXTE DU CALENDRIER.....	41
ANNEXE A – RESUME FRH DU PROJET DD SO	42

1 Analyse et mise en contexte de la situation

1.1 Situation de Relèvement d'Haïti et Financement

Le 15 Septembre 2010, le Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies a officiellement soumis la note de concept dirigée par le PNUE: "Projet de Développement Durable du Sud-ouest d'Haïti" ou Projet DD SO (CN_Haiti_SW SD Prog_2010-11_V5.doc). La note de concept a été soumise à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), l'organisme Haïtien et international de plus haute instance chargé de mener la reconstruction post-séisme d'Haïti.

Le 6 Octobre 2010, la CIRH a formellement approuvé la note de concept (ref CN/000182) et a recommandé son approbation auprès du Fond de Reconstruction d'Haïti (FRH), le fond créé après le séisme afin de faciliter le processus de relèvement. Le 24 Octobre 2010, le Comité de Gestion du FRH a formellement approuvé la note de concept et a alloué \$8 millions de ses fonds au Projet DD SO.

Le FRH allouera à son tour la totalité de ce montant au Fond Multi-Bailleur du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), qui administrera les fonds au nom de l'ONU et les versera aux deux agences de l'ONU participant au projet: le PNUE et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Le présent Document de Programme Joint des Nations Unies est placé sous la direction globale du Coordinateur Résident pour Haïti. Il constitue l'accord officiel pour la mise en œuvre de l'allocation des \$8 millions entre les deux agences de l'ONU (le PNUE et UNOPS), le Bureau du Coordinateur Résident pour Haïti, et le Gouvernement Haïtien. Le document suit le format des Programmes Joints du GNUD.

La note de concept soumise en Septembre 2010 fournissait un aperçu d'un nouveau programme majeur (maintenant connu sous les noms de HRI et de CSI), et suggérait la possibilité d'un co-financement de \$6 millions de la part d'autres partenaires, en plus des \$8 millions demandés au FRH. Ce co-financement a depuis été confirmé et la structure de la HRI et de la CSI a été élaborée en plus de détails. Cette structure est expliquée ci-dessous.

1.2 Contexte de l'Haïti Régénération Initiative

En 2009, le PNUE et plusieurs partenaires nationaux et internationaux ont commencé des efforts de recherche, de conception, de planification et de développement de partenariats pour une initiative d'échelle nationale pour le relèvement et le développement durable d'Haïti. Cette initiative est l'Haïti Régénération Initiative (HRI). En Janvier 2010 ces travaux ont été interrompus par le séisme; toutefois, il est vite devenu évident que l'Initiative était plus nécessaire que jamais, dans le contexte de relèvement national post-séisme. Beaucoup de temps et d'argent ont été investis dans l'Initiative, qui a maintenant évolué en trois éléments principaux :

1. **Le développement et l'évolution de plusieurs initiatives majeures concrètes, ayant une portée à long terme:** La première initiative est la **Cote Sud Initiative (CSI)**, qui englobe plusieurs sous-projets, dont le Projet DD SO, objet du présent document. Les

autres initiatives en cours de développement sont centrées sur l'environnement marin et les types d'énergie propre. Ces initiatives sont autofinancées et gérées de manière autonome par des consortiums ad-hoc.

2. **Le développement d'un dialogue sur les plans et les politiques de développement durable en Haïti:** le parrainage et la publication de rapports et d'un livre majeur. Parrainage de forums sur des questions techniques et politiques liées à ce sujet.
3. **Support en matière de législations:** Suite à la demande du gouvernement Haïtien, la HRI contribue directement à la législation et au développement de plans nationaux. Ceci est un objectif final central, qui soutiendra et amplifiera l'impact des 2 autres composantes de la HRI. Les activités dans ce domaine ont cependant été suspendues à cause de l'instabilité politique.

Veillez noter que le développement de la HRI et de la CSI en 2010 a en grande partie été financé par le PNUE à travers le partenariat global entre le PNUE et le gouvernement Norvégien (le programme PNUE associé à ce partenariat est intitulé "Programme de Support de la Haïti Régénération Initiative," et a été approuvé au Q3 2010).

Plus de détails à propos de l'Haïti Régénération Initiative, y compris les documents de Cadre Stratégiques de la HRI et de la CSI, peuvent être obtenus sur www.haitiregeneration.org

1.3 Introduction de la Côte Sud Initiative

Le texte qui suit est le résumé du document de Cadre Stratégique CSI V 0.2

Introduction L'Initiative Côte Sud Haïti (CSI) est une structure à longue échéance, à laquelle est associée une série de programmes et projets, visant à la reconstruction et au développement durable de 10 Communes dans la région Sud-ouest du Département Sud de Haïti.

La vision de la CSI se porte sur 20 ans et vise la reconstruction et le développement durable de l'ensemble de cette région, qui représente 780 Km² de terres, 500 Km² d'espace marins et 205 000 habitants. Cette vision ne pourra être réalisée qu'à travers un programme multithématique viable à long terme, bien coordonné, appuyé sur des bases techniques solides, et qui adresse simultanément toutes les questions suivantes : les causes sous-jacentes de la pauvreté, la dégradation environnementale, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et le manque d'accès aux services sociaux. Afin de réaliser cette vision, nous proposons un nouveau modèle d'intervention, qui est fortement axé sur la coordination, l'appropriation du programme par les acteurs nationaux, et le renforcement des capacités institutionnelles du gouvernement et des partenaires locaux.

Structure et Portée de l'Initiative La structure de la CSI est basée sur une matrice centrale de gestion du programme. La structure de gestion à l'échelle de l'Initiative est composée d'un **Comité de Supervision**, d'un **Coordinateur de l'Initiative**, et d'un **Comité de Gestion**. En termes d'implémentation, un unique **Programme de Support (PS)** fournira des services de coordination, d'assistance technique, ainsi qu'une gamme d'autres services de support, à de nombreux **Programmes et Projets** mis en œuvre sur le terrain par différents **Partenaires**. Ces programmes et projets sont classés en trois catégories : développement thématique, développement intégré, et secours et reconstruction.

La structure détaillée de la CSI est présentée dans le Tableau 0.1. Veuillez noter que la CSI en tant que structure verra le jour en Janvier 2011, et précédera donc le début des programmes. Par exemple, des projets et activités pourront être menés pendant plusieurs années avant d'être formellement intégrés dans un programme de gouvernance cohérent. L'envergure des interventions variera et grandira d'année en année. Le but à long terme est d'adresser tous les besoins clés de chacune des 10 Communes. C'est pourquoi l'expansion géographique et la priorisation sont des éléments centraux de la stratégie de la CSI.

Cadre temporel La CSI est fondée sur une vision de 20 ans, avec une période de planification de 5 ans, et des plans de travail budgétisés de 1 an. Les données de référence sur la région disponibles actuellement ne permettent pas de faire des plans fiables à longue échéance. L'année 2011 marquera l'année 0 de la CSI, pendant laquelle sera publiée une étude de référence des conditions dans la zone d'intervention, ainsi qu'un plan de travail de 5 ans pour la période 2012-2016.

Envergure L'investissement total estimé nécessaire pour soulever la zone d'intervention de l'extrême pauvreté et la lancer sur une trajectoire de développement durable est de l'ordre de \$25 – 30 millions par an pendant les années 1-5 du programme, de \$13 millions par an pendant les années 6-10, et de \$2 million par an pendant les années suivantes. Sans tenir compte de l'inflation, le total des investissements nécessaires sur 20 ans est de l'ordre de \$200 millions. Ceci correspond à 50 à 100 projets de taille moyenne, et plus de 10 programmes de 1 à 5 ans ou plus. Pour l'année 2011, le financement confirmé est déjà de l'ordre de \$15 millions, 3 projets majeurs et plus de 5 projets de taille moyenne.

Financement La CSI a de multiples sources de financement, qui demeurent séparées contractuellement mais qui sont coordonnées à travers le plan de travail de 5 ans et la matrice centrale du programme. Cependant, les efforts de mobilisation de ressources seront menés de manière jointe, dans la mesure du possible. De nouveaux donateurs et commanditaires sont invités à se joindre et à se baser sur les priorités établies dans la matrice centrale, afin de combler les lacunes et éviter de dupliquer les efforts des autres partenaires. Le financement du programme va bien au-delà des dons, faisant également usage du microcrédit, de systèmes de cofinancements avec les communautés locales, et de partenariats avec le secteur privé.

Comité de Supervision	
Comité de Gestion	
Programme de Support	
1	Coordination
2	Support
3	Initiatives Nationales et Départementales
Secteurs & Thèmes - Programmes Thématiques	
Gestion de Ressources Naturelles	
4	Agriculture and Sylviculture
5	Zones marines et côtières
6	Gestion des ressources en eau
Développement Economique et Infrastructure	
7	Développement du Secteur Privé
8	Tourisme
9	Routes
10	Energie
11	Télécommunications
Services Sociaux	
12	Education
13	Santé
14	Eau Potable
15	Assainissement
Gouvernance et Gestion des Risques Liés aux Catastrophes Naturelles	
16	Gouvernance Locale
17	Préparation aux Catastrophes Naturelles
Programmes de Développement Local Intégrés	
18	Village Millénaire de Port-à-Piment

Tableau 1 : Résumé de la Structure de la CSI

La Côte Sud Initiative a été lancée officiellement le 4 Janvier 2011 à Camp Perrin dans une cérémonie à laquelle ont participé les partenaires de la CSI. Le Gouvernement Haïtien était représenté par une délégation des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. La communauté internationale était représentée par le Ministre Norvégien de l'Environnement et du Développement International.

1.4 Présentation du Projet DD SO

Le Projet DD SO a un budget de \$8 millions et aura une durée de 21 mois ; la CSI a un budget anticipé de \$200 millions et aura une durée de 20 ans. Le Projet DD SO vise à la fois à développer les bases à long terme de la CSI, et à offrir des avantages concrets immédiats à la population d'ici fin 2011. Ses principales activités d'Octobre 2010 à Juin 2012 seront :

- La mobilisation de Programme de Support, l'organisme central de la CSI
- Une étude de référence détaillée
- Un plan de travail pour l'année 2012 et un plan quinquennal
- Un large éventail d'activités de terrain de développement technique

1.5 Autres projets liés à la CSI et co-financement

Ce projet est étroitement lié à plusieurs autres projets importants qui co-financent la CSI en 2011:

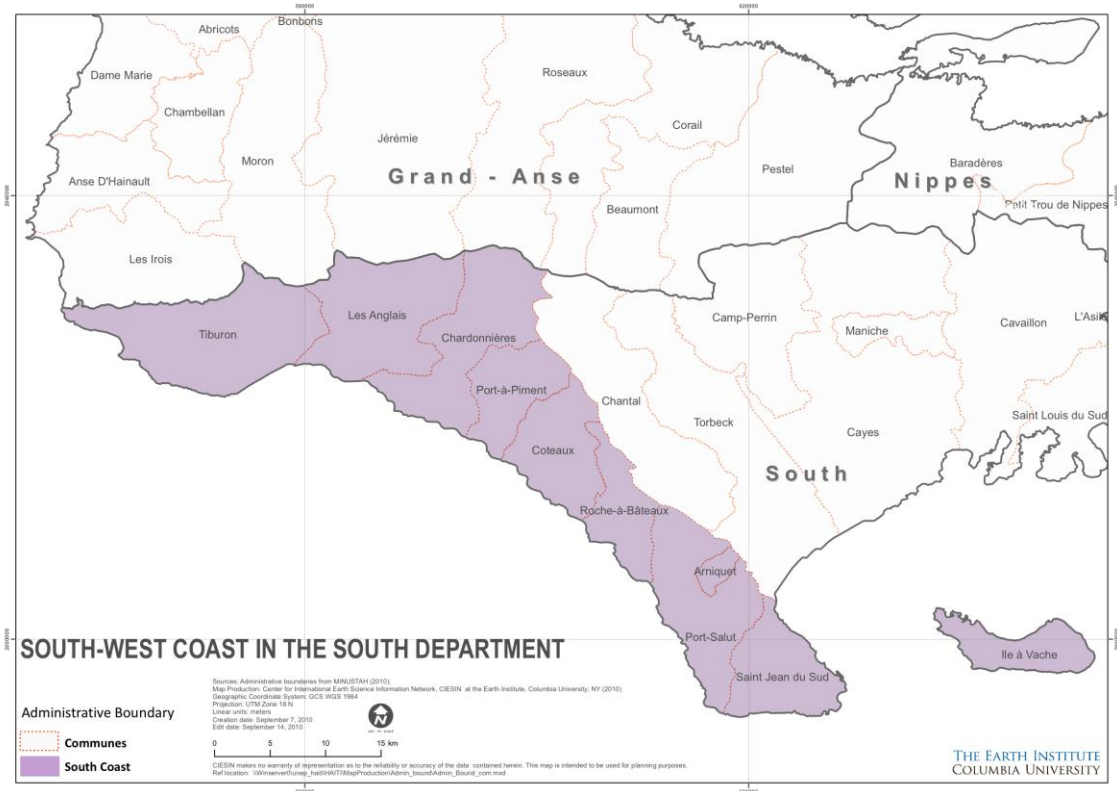
- Le **Programme de Développement et de Support de la HRI** géré par le PNUF et qui a reçu un financement de \$550 000 de la part du gouvernement Norvégien. Ces fonds ont financé les travaux de développement conceptuel de la HRI jusqu'ici.
- Le **Programme d'Assistance de Plusieurs Années** (*Multi-Year Assistance Programme*) géré par le Catholic Relief Services. Ce projet multi-thématiques de plus de \$4 millions comprend des activités dans les domaines de la santé, l'éducation, l'assainissement et l'agriculture. Ces activités seront menées dans l'ensemble de la zone de CSI en 2011.
- Le **Village Millénaire de Port-à-Piment**, financé par un don de \$2,5 millions sur 5 ans de la part de la «Green Family Foundation», et sera géré par le «Earth Institute Columbia University»
- La **réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud**, financé par \$8 millions provenant du FRH et géré par le PNUD. Ce nouveau projet couvre l'ensemble du département du Sud. Dans la Zone CSI, l'étendue des travaux est d'environ \$1 million pour les travaux contre les inondations et les ouvrages de protection des berges ;
- **Projet de Nourriture et d'Argent contre travail** (*Food and Cash for Work Project*), géré par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce projet national a une portée flexible. Dans la Zone CSI, le champ d'application proposé est de soutenir de multiples petits sites jusqu'à l'ordre de \$ 500 000 par an pour: les routes rurales, le drainage et le contrôle de l'érosion.

Aucun des 5 projets ci-dessus n'ont une disposition de coordination ou de planification intégrée à long terme. Par conséquent, un rôle clé et explicite du Projet DD SO est de les relier à d'autres projets futurs, dans le cadre d'un plan à long terme. En résumé, le Projet DD SO de \$8 millions aidera à transformer ce qui n'est à l'heure actuelle qu'une collection de projets individuels, en un programme intégré de \$17 millions, établissant ainsi les bases de futurs efforts de coordination.

1.6 La Zone CSI et sa population

La zone géographique d'influence de la CSI, nommée Zone CSI, est le groupe de bassins versants Tiburon-Port Salut et Ile-à-Vache, localisés dans le département du Sud (voir la figure ci-dessous). Cette zone correspond à 780 km² et 10 communes, énumérées d'Ouest en Est: Tiburon, les Anglais, Chardonnières, Port-à-Piment, Côteaux, Roche-à-Bateaux, Arniquet, Port-Salut, St Jean du Sud, Île-à-Vache. La partie maritime côtière de la zone CSI s'étend jusqu'aux limites des eaux territoriales Haïtiennes directement adjacentes aux parties terrestres.

La population dans la zone de CSI est actuellement estimée à 205 000 habitants; ces estimations ont toutefois une précision de moins de +/- 10% à cause de l'ancienneté des données et des flux migratoires internes continuels.



Statistiques clés pour la Zone CSI

Commune	Superficie (km ²)	Population (2009 Est.)	Densité (habitants/km ²)
1. Tiburon	147,0	21170	144
2. Les Anglais	119,9	27182	226
3. Chardonnières	114,6	22953	200
4. Port a Piment	57,4	17207	299
5. Coteaux	70,9	19372	273
6. Roche-a-Bateaux	49,2	16727	340
7. Arniquet	8,9	26536	2981
8. Port Salut	99,3	17368	175
9. St Jean du Sud	69,2	23251	336
10. Ile a Vache	45,7	14004	306
Total	782,1	205.770	Moyenne 263

2 Justificatif et Principes Directeurs du Projet

2.1 Présentation de l'Etude d'Evaluation des Besoins

Le projet fait partie d'une initiative intégrée qui vise à répondre à une très grande variété de besoins de développement dans une zone géographique définie. Il vise également à éviter le problème récurrent de l'échec des projets de développement en Haïti. Dans ce contexte, l'Etude d'Evaluation des Besoins aborde les points suivants: les besoins généraux de Haïti, les besoins spécifiques de la zone CSI, les besoins à l'échelle communale (exemple de la commune de Port-à-Piment), et la nécessité d'une nouvelle démarche, différente des projets précédents.

2.5 Contexte et Besoins Généraux de Relèvement et de Développement à l'Echelle Nationale

Les priorités pour Haïti en matière de relèvement et de développement durable ont déjà été présentées dans de nombreux documents, et ne seront que résumées ici. Les documents plus importants sur ce sujet sont les suivants :

- Le Plan d'Action pour le relèvement et le développement d'Haïti 2010 : http://www.cirh.ht/recovery_plan.html
- Le Plan National pour l'Investissement dans le secteur agricole 2010 : <http://www.agriculture.gouv.ht/>
- Le Rapport sur la Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2008 : http://www-wds.worldbank.org/external/default/main?pagePK=64193027&piPK=64187937&theSitePK=523679&menuPK=64187510&searchMenuPK=64187283&theSitePK=523679&entityID=000333038_20080225005704&searchMenuPK=64187283&theSitePK=523679

Pour résumer les besoins et les priorités, le pays souffre d'une combinaison de sous-développement, de forte densité de population, de dégradation environnementale et d'instabilité sociale. Suite au séisme de 2010, le pays a besoin d'être reconstruit, non pas selon les standards pré-séismes inacceptables, mais selon des standards plus élevés et durables. Ce processus pourrait prendre jusqu'à 10 ans, pendant lesquels une gamme de mesures à court terme ou d'urgence seront nécessaires en vue de stabiliser le pays et d'accélérer sa reconstruction.

2.6 Besoins Ruraux à l'Echelle Nationale

Les besoins de reconstruction et de développement durable des milieux ruraux à l'échelle nationale sont bien connus. Le sous-développement, la forte densité de population, la dégradation de l'environnement et l'instabilité politique ont tous contribué à une situation de pauvreté rurale enracinée, qui se détériore progressivement avec le temps et se dégrade de manière plus marquée à chaque catastrophe naturelle.

L'érosion des sols et la déforestation, déjà très avancées, continuent et contribuent ainsi à la baisse de la productivité agricole et à l'accroissement des risques d'inondation. Chaque

nouvelle inondation érode d'avantage de précieuses terres agricoles et détruit des maisons, réduisant ainsi encore les moyens de subsistance des populations.

Les rendements agricoles à l'hectare sont extrêmement faibles et la très petite taille des parcelles agricoles entraînent des déficits alimentaires chroniques, menant à une dépendance face aux importations alimentaires. L'insécurité alimentaire et le manque de services sociaux et de moyens de subsistance dans les zones rurales ont occasionné un exode rural non contrôlé dans les zones urbaines, ce qui a entraîné une croissance anarchique des villes.

Un certain nombre d'organisations ont produit des rapports à la fois sur le milieu rural d'Haïti et sur les causes de la pauvreté et de la dégradation. Deux des études récentes les plus complètes sont :

- Le rapport «Vulnérabilités Environnementales en Haïti 2007», sponsorisé par USAID : http://dec.usaid.gov/index.cfm?p=search.getCitation&rec_no=153835
- Le rapport «Rapport GEO Haïti», sponsorisé par le PNUE: <http://www.haitiregeneration.org/>. Veuillez noter que ce site internet contient également un vaste centre de documentation virtuel technique à propos d'Haïti.

2.7 Besoins et Opportunités de la Zone CSI

La Zone CSI est confrontée aux mêmes problèmes que la plupart des zones rurales en Haïti; cependant, elle présente également un certain nombre de besoins et opportunités au niveau local qui lui sont propres.

L'extrême Sud-ouest de la péninsule du Sud est l'une des régions les plus négligées d'Haïti, souffrant d'une forte dégradation des sols, de niveaux d'investissement relativement faibles, d'un manque de liaisons de transport, et d'une forte vulnérabilité aux ouragans, aux inondations et aux séismes. Cette région présente cependant de nombreuses opportunités de développement, puisqu'elle possède un potentiel agricole important, le potentiel pour le tourisme balnéaire le plus important du pays, et est adjacent au Parc National Macaya.

La population de la zone d'intervention était estimée à 205 000 habitants avant l'afflux de personnes déplacées par le séisme. Le PIB par habitant du département du Sud est d'environ \$330, soit la moitié de la moyenne nationale. Une source majeure de pauvreté de la région est son isolement : le réseau rural routier est très limité et en très mauvais état dans une grande partie du département, ce qui se traduit par une quasi inexistence de marchés et de services sociaux. Des exemples anecdotiques suggèrent qu'une source majeure de soutien économique dans la région est le transfert de fonds, venant à la fois de la diaspora vivant à l'étranger et de membres des familles travaillant dans les villes Haïtiennes, notamment à Port-au-Prince.

Bien que les naissances et les décès soient officiellement enregistrés, les taux de croissance démographique de la région sont peu fiables en raison d'importants flux migratoires internes. Des exemples anecdotiques suggèrent qu'il y a un réel exode rural, mais en même temps que le taux de natalité est élevé (1,6% du taux national). Dernièrement, les populations rurales ont varié de façon spectaculaire en raison du tremblement de terre ; et cette instabilité devrait se poursuivre.

Plus récemment, l'ouragan Tomas a frappé la Zone CSI, causant d'importantes inondations et des dégâts aux terres agricoles. Les communes de Tiburon, Les Anglais et Port-à-Piment ont été les plus touchées.

Plusieurs grands projets d'infrastructure dans le Département du Sud ont été proposés. Ensemble, ils modifieront radicalement le profil de développement de la région, et auront aussi un impact important sur ses ressources naturelles. Les principaux projets proposés sont les suivants :

- Achèvement de la construction d'une grande route partant de Port-à-Piment et longeant la côte Ouest jusqu'à Les Irois, puis Jérémie ;
- Construction d'un aéroport international aux Cayes ;
- Construction d'un port maritime aux Cayes ;
- Augmentation de la production d'énergie électrique des Cayes.

Il est très peu probable que tous ces projets commencent sous peu. Cependant, on peut espérer qu'un ou plusieurs commenceront en 2011-2012. Tout plan de développement rural dans le département doit tenir compte des possibilités que ces grands projets apporteront.

Les opportunités ayant le plus de potentiel dans la Zone CSI se trouvent dans les domaines du tourisme et de l'agriculture. La région est dotée de bonnes plages et possède quelques hôtels modestes. Il y a clairement un potentiel important pour augmenter le tourisme, à la fois national et international, à travers des efforts de publicité et le développement d'infrastructures touristiques de base. Il y a deux opportunités principales dans le domaine de l'agriculture : augmenter la sécurité alimentaire à travers des rendements accrus, et accéder aux marchés internationaux à travers l'exportation de cultures commerciales telles que les mangues, le café, la cacao et le vétiver.

Les besoins et les opportunités de la Zone CSI peuvent donc être exprimés à deux niveaux:

1. A l'échelle communale, des opportunités et besoins multiples et multithématiques
2. A l'échelle départementale et régionale, des opportunités d'investissement à grande échelle dans les infrastructures de transport et d'énergies, qui transformeraient de manière significative le potentiel de la Zone.

La CSI se concentrera sur les besoins à l'échelle communale de la Zone CSI, mais soutiendra également autant que possible les projets à l'échelle départementale et régionale.

2.8 Besoins à l'Echelle Communale: l'Exemple de Port-à-Piment

La Commune de Port-à-Piment et les bassins versants associés fournissent un exemple typique des besoins de la Zone CSI au niveau communal. Le bassin versant de Port-à-Piment, d'une superficie de 106 km², est très montagneux et possède un vaste système fluvial. Les défis rencontrés dans la plupart des régions montagneuses en Haïti sont particulièrement exacerbés dans ce bassin versant.

La population du bassin versant (comprenant Port-à-Piment et une partie de deux autres communes) est d'environ 30 000 habitants. Des rapports anecdotiques depuis le séisme suggèrent une migration temporaire interne importante vers Port-à-Piment. L'augmentation de la population crée des problèmes d'insécurité alimentaire et des pressions supplémentaires sur les ressources naturelles.

La population permanente est composée aux trois-quarts de petits agriculteurs et petits producteurs de charbon de bois. Les techniques agricoles sont rudimentaires, et ne bénéficient d'aucune amélioration technique telles que la lutte contre l'érosion, les périodes de jachère ou de fumage, ou encore l'utilisation de semences améliorées, d'engrais et de pesticides. Des efforts antérieurs dans le domaine de la production de café et autres cultures commerciales ont largement échoué. La principale source de revenu est la production de charbon de bois, dont la plus grande partie est produite illégalement dans le Parc Macaya situé sur la frontière du bassin versant de Port-à-Piment.

Les revenus issus de la pêche sont négligeables, et il n'y a aucune aquaculture. Les principaux villages et la ville de Port-à-Piment sont fréquemment inondés. Les services d'éducation et de santé sont limités, et l'eau manque au fur et à mesure que l'on s'éloigne des principaux cours d'eau.

Les ressources naturelles du bassin versant sont gravement endommagées. La déforestation et des pratiques agricoles destructives à flanc de coteaux ont entraîné une érosion massive et la perte de fertilité des sols. La perte des sols et de la couverture végétale a aggravé l'instabilité des cours d'eau. Les pluies, même d'intensité modérée, provoquent alors de violentes inondations, qui arrivent aussi soudainement qu'elles disparaissent. L'inondation la plus récente a eu lieu en Novembre 2010 à la suite de l'ouragan Tomas.

Ces inondations soudaines mènent également à l'érosion des cours d'eau et à des pertes agricoles permanentes, puisque les forts courants arrachent les terrasses fluviales agricoles pour faire place à un lit stérile de gravats. L'ouragan Tomas a ainsi détruit 6 hectares de terres à Port-à-Piment. Le transport massif de la couche arable et des sédiments par les eaux ont gravement endommagé l'environnement marin voisin. En particulier, la plupart des coraux et plantes aquatiques ont été étouffés par les sédiments, et la clarté de l'eau est généralement faible.

Récemment, deux évolutions encourageantes ont eu lieu dans la commune. Tout d'abord, le tronçon de la grande route entre Port-à-Piment et Les Cayes a été goudronné en 2009, facilitant sensiblement l'accès au chef lieu du département. Deuxièmement, un petit hôpital a été construit à Port-à-Piment, bien qu'il ne soit encore ni équipé ni fonctionnel.

En résumé, Port-à-Piment, comme le reste du pays, a besoin d'un développement rural durable, d'une réhabilitation de l'environnement et d'une réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Le tremblement de terre de Janvier 2010 et les ouragans de 2010 ont sérieusement exacerbé les besoins existants.

2.9 Reforme de l'Aide: la Nécessité d'une Approche Améliorée

Dans le contexte des efforts de reconstruction suite au séisme de Janvier 2010, des appels répétés ont été faits pour une révision de la manière dont l'aide est distribuée par la communauté internationale. Plusieurs de ces réformes nécessaires sont en train d'être intégrées dans les plans de reconstruction du gouvernement et de la Commission Intérimaire.

Par ailleurs, le PNUE avait pendant le 4^e trimestre 2008 commencé la planification d'un programme d'assistance aux nations, basé sur une vaste évaluation critique des projets antérieurs. Le rapport est disponible sur (<http://www.haitiregeneration.org/>).

L'une des questions clés qui a été soulignée est le taux d'échec extrêmement élevé des projets dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Les efforts de réhabilitation des terres et de reforestation semblent particulièrement voués à l'échec, même si certains ont connu des succès à court terme.

Une analyse plus poussée a indiqué que l'une des causes principales de ce haut taux d'échec est l'absence complète, dans de nombreux projets de développement durable, d'une stratégie sous-jacente ou d'un cadre de gestion pour la fourniture d'une assistance dans ce domaine. En l'absence d'un tel cadre, les idées, les projets et programmes à court terme allaient et venaient, souvent sans avoir d'impact durable.

Une autre cause d'échec soulignée dans le rapport du PNUE est la façon simpliste dont de nombreux projets adressent les problèmes, à la fois dans leur conception et dans leur mise en œuvre. Les projets sont souvent dépourvus de bon nombre d'éléments de base nécessaires pour assurer une bonne qualité et un impact significatif, tels que des études préliminaires, l'utilisation de preuves et d'expérience comme base pour la conception de projets, une gestion efficace des connaissances et données, des rapports accessibles au public et des évaluations indépendantes.

L'un des objectifs implicite mais central de cette Initiative est de répondre à ce besoin d'une réforme des projets dans le domaine de l'environnement et du développement durable dans le cadre d'une approche réformée

2.10 Présentation du Projet

Le Projet DD SO, d'une durée de 21 mois et d'un budget de \$8 millions, est le projet de lancement de la Côte Sud Initiative, un vaste programme de 20 ans de \$200 millions. Son objectif est à la fois à développer les bases à long terme de la CSI et d'apporter des améliorations immédiates à la population d'ici fin 2011.

La durée du projet est de 21 mois et comporte trois étapes:

- 4^{ème} trimestre 2010 - conception finale de la CSI: mobilisation et plan de travail pour l'année 2011;
- 2011- Mise en œuvre d'environ 60% du plan de travail CSI 2011 ;
- 1^{er} trimestre 2011 – Continuité du Programme de Support

Le Projet DD SO est étroitement lié aux autres projets qui co-financent les 50% restant du plan de travail CSI 2011. C'est pourquoi il est très sélectif dans la portée de ses interventions et activités; en effet, le mandat de ce projet est de lier les autres projets afin de mettre en place une structure globale cohérente et coordonnée. Les activités principales du Projet DD SO d'Octobre 2010 à Mars 2012 seront:

- La mobilisation de Programme de Support, l'organisme central de la CSI
- Une étude de référence détaillée
- Un plan de travail pour l'année 2012 et un processus de planification pour les 5 prochaines années
- Un large éventail d'activités de terrain de développement technique, visant à la fois à avoir des résultats concrets immédiats, et à établir les bases pour plusieurs programmes à long terme

La stratégie, la structure et la portée du Projet suivent de très près celles exposées dans le Document de Cadre stratégique CSI V0.2, fourni séparément, donc ces informations ne seront pas présentées de manière détaillée dans le document actuel.

En 2011, chacun des 18 thèmes compris dans la structure CSI (voir Tableau 1) seront financés dans une certaine mesure par le Projet DD SO ou par d'autres projets. Cependant, les investissements les plus importants effectués dans le cadre du Projet DD SO se feront dans les domaines thématiques et géographiques suivants:

- Le Programme de Support
 - Coordination
 - Soutien
 - Initiatives Nationales and Départementales
- Trois nouveaux programmes dans le secteur de la Gestion des Ressource Naturelles
 - Agriculture et Sylviculture
 - Ressources en Eau
 - Gestion des Ressources Marines et Côtières
- Deux sous-projets et un nouveau programme dans le secteur du Développement Économique et de l'Infrastructure
 - Tourisme
 - Eau et Assainissement
 - Energie (Programme)
- Un nombre restreint d'activités dans le secteur des Services Sociaux
 - Santé
 - Education
- Un programme de développement durable local intégré
 - Le Village Millénaire de Port-à-Piment

A noter que le mandat du Programme de Support et autres activités menées en 2011 comprendra l'apport de soutien aux questions transversales : la Population et les Flux Migratoires, l'Environnement, l'Atténuation et l'Adaptation au Changement Climatique, la Réduction des Risques liés aux Catastrophes Naturelles, le Renforcement des Capacités, les Femmes et la Jeunesse.

2.11 Parties Prenantes, Partenaires et Bénéficiaires du Projet

Analyse des parties prenantes

Au cours du 1^{er} trimestre 2010, le PNUE et ses partenaires ont mené un processus initial d'analyse des intervenants et de cartographie du projet dans la Zone CSI. Un processus plus détaillé sera achevé au 1^{er} trimestre 2011. Ci-dessous est un résumé succinct des principales parties prenantes:

- **Le Gouvernement Haïtien** : La principale agence gouvernementale impliquée dans la CSI sera le Ministère de la Planification. Les ministères de l'Agriculture, des Travaux Publics, de la Santé, de l'Education, du Tourisme et de l'Environnement joueront également un rôle important. Les autres acteurs importants seront les Délégués du Département Sud et les 10 Administrations Communales. Au niveau national, un acteur clé sera le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT).

- **La communauté internationale** : La communauté internationale implantée en Haïti est large, active et complexe. À l'heure actuelle, Haïti a le statut de mission intégrée des Nations Unies. La communauté internationale peut être divisée en sept groupes principaux: les forces de maintien de la paix, les forces militaires-humanitaires (Etats-Unis et Canada), les agences humanitaires, les agences de développement, les agences de conservation et protection de l'environnement, les missions diplomatiques des pays donateurs du Nord et les pays voisins du Sud, en particulier les pays des Caraïbes. Le secteur humanitaire est très vaste et en constante évolution. Sa coordination, basée sur l'approche « cluster » (Alimentation; eau et assainissement ; etc), est gérée par le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (UN-OCHA). Un grand nombre d'ONGs internationales autofinancées ont démarré les opérations en Haïti depuis le séisme du 12 Janvier 2010. Le secteur du développement est presque aussi vaste que le secteur humanitaire, et comprend de nombreux accords bilatéraux (Etats-Unis, Canada, Espagne), des banques de développement, et la plupart des agences de l'ONU.

Dans la Zone CSI, les organismes internationaux clés sont le Catholic Relief Services (CRS), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), le Gouvernement de Taïwan, MINUSTAH, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le PNUD, la Croix-Rouge Danoise et la Croix-Rouge Anglaise, le Earth Institute de Columbia University (EI- CU), et Earthspark. Ce projet impliquera également plusieurs nouvelles organisations internationales telles que The Nature Conservancy (TNC) et CATIE (un institut agricole basé au Costa Rica).

- **Les communautés locales** sont la principale source de changements environnementaux en Haïti. La vaste majorité de la population est pauvre et dispose de peu de capital social, en particulier dans les zones rurales isolées et dans les bidonvilles. La gouvernance est un problème majeur car la plupart des groupes et communautés bénéficient de peu de soutien de la part de services gouvernementaux. Il existe cependant non seulement des structures actives de gouvernance locale, mais aussi des organisations communautaires et des ONGs locales indépendantes. Les associations d'agriculteurs sont particulièrement rependues dans les zones rurales montagneuses.

Dans la Zone CSI, les principales organisations locales sont le Fonkoze (un organisme national de microcrédit et de services financiers), ORE (une ONG agricole) et Caritas (une branche de l'Eglise Catholique). D'autre part, au moins 30 associations communautaires sont plus ou moins actives dans la région.

- **Le secteur privé.** Ce secteur est généralement négligeable et très informel dans les zones rurales, et se compose en grande partie de très petits commerçants. Le Département Sud dispose toutefois d'une Chambre de Commerce, et un certain nombre de petites entreprises sont actives dans la Zone CSI, notamment dans les secteurs du tourisme et de la transformation des produits agricoles.

Les Partenaires du Projet

La CSI est fondée sur des partenariats et fournit une structure formelle permettant à ceux-ci de se développer de manière efficace. Les Partenaires impliqués dans le Projet DD SO sont énumérés ci-dessous et sont présentés de manière plus détaillée dans la Plan de Travail.

- **Le Gouvernement** - Tous les ministères et les autorités mentionnées précédemment vont jouer un rôle actif dans ce Projet. Le Ministère de la Planification jouera le rôle central.
- **Les organisations internationales.** Les Partenaires prévus comprennent : UNOPS, CRS, EI-CU, TNC, Earthspark, la BID, MINUSTAH, le PNUD, le PAM, la FAO, et UNICEF.
- **Les organisations nationales.** Les Partenaires techniques prévus sont ORE et Fonkoze (partenaire non-financier). Au niveau local, les autres partenaires, en particulier le CRS et UNOPS, travailleront avec plus de 20 partenaires d'implémentation composés d'organisations communautaires et des petites ONGs locales.

Les bénéficiaires du projet

La CSI cherche à bénéficier à l'ensemble de la population de la Zone CSI, estimée à 205 000 personnes à l'heure actuelle. Le Projet DD SO est principalement composé d'activités qui s'étendent sur toute la Zone CSI, bien que 15% environ des activités seront centrées uniquement sur la Commune et le bassin versant de Port-à-Piment, et 5% seront centrées sur la Commune des Anglais. Les activités marines se concentreront sur les communes de Ile à Vache et de St Jean du Sud. Pour la commune de Port-à-Piment, les bénéficiaires et les impacts du projet seront identifiés de manière détaillée dans le cadre d'un projet co-financé parallèlement.

2. 12 Liens Entre le Projet et les Plans Nationaux

L'Initiative Cote Sud (CSI), d'une durée de 20 ans, est une structure de mise en œuvre des politiques gouvernementales existantes et futures. Pour le Projet DD SO, les politiques gouvernementales principales sont le Plan d'Action pour le Redressement et le Développement (PAR) publié en Mars 2010, le Plan d'Investissement Agricole pour Haïti, publié en Juin 2010, 2010, et la Stratégie de Développement Régional pour la Péninsule Sud, publiée en Décembre 2010.

La CSI en général et le Projet DD SO en particulier abordent les éléments suivants du PAR: Sections 4.1.3 (Gestion des risques des désastres), 4.1.5 (Planification nationale et développement local), 4.1.6 (Gestion des bassins versants), 4.2.1 (Production agricole), 4.2. 4 (Accès à l'électricité), 4.3.2 (Emplois à haute intensité de main-d'œuvre), 4.3.5 (Education), et 4.3.6 (Santé, eau et assainissement, sécurité alimentaire et nutrition).

Le Projet DD SO aborde les éléments suivants du Plan d'Investissement Agricole pour Haïti : Sections A1. (Gestion des bassins versants et des forêts), A3. (Production de légumes), B3.1 (Semences, outils, engrais et services), B3.2 (Finance rurale), B3.3 (Gestion, distribution et commercialisation des récolte). B5 (Marchés locaux).

La Stratégie de Développement Régional pour la Péninsule Sud, publiée en Décembre 2010, est un document très récent (qui n'est pas encore été rendu public, à dater de Janvier 2011)

développé par le Ministère de la Planification et Coopération Externe (MPCE). Ce document fourni une vaste évaluation de terrain, une stratégie de développement globale et une liste détaillée des projets proposés pour les Départements de Nippes, de la Grande Anse, et du Sud. Le Projet DD SO et la CSI s'inscrivent parfaitement dans ce plan global régional. A dater de Janvier 2011, la Stratégie Régionale ne fournit pas d'indication quant aux priorités d'interventions, mais il est prévu que ceci sera fait par le MPCE au cours de l'année 2011, à temps pour le cycle de planification pour l'année 2012.

Le Projet DD SO cible les éléments suivants de la Stratégie Régionale: les Programmes 1.4 (WASH), 1.5 (Développement local), 1.6 (Environnement), 1.7 (Gestion des bassins-versants), 2.1 (Agriculture), 2.2 (Pêche), 2.5 (Tourisme), 2.6 (Programmes d'aide à l'emploi), 3.2 (Education primaire et secondaire), 3.3 (Santé), 4.4 (Décentralisation).

2.13 Questions Transversales

Les questions transversales désignées dans le cadre de la CSI sont : la Population et les Flux Migratoires, l'Environnement, l'Atténuation et l'Adaptation au Changement Climatique, la Réduction des Risques liés aux Catastrophes Naturelles, le Renforcement des Capacités, les Femmes et la Jeunesse.

L'intégration de questions transversales pose souvent problème dans les programmes de développement. Les problèmes sont reconnus au départ, mais souffrent par la suite d'un manque d'investissement et d'expertise. Afin d'adresser ce problème, le Programme de Support fournira des investissements et une expertise adéquats ; cependant, les Partenaires d'Implémentation sont tout de même responsables de l'intégration de ces questions transversales au sein de leurs projets et programmes respectifs.

Le niveau d'investissement approprié pour chaque question transversale dépendra de chaque programme et projet : dans certains cas, ces investissements seront d'une importance vitale, alors que dans d'autres cas ils ne seront pas pertinents. Il est important de noter que de nombreuses questions transversales sont étroitement liées entre elles, comme le sont par exemple la question de Population et Flux Migratoires et celle de l'Environnement.

Les questions principales et les approches qui seront adoptées pour y répondre sont présentées ci-dessous :

Population and Flux Migratoires

La densité de population moyenne de la Zone CSI est de 263 habitants/ km². Cette densité est élevée pour un environnement rural, et extrêmement élevée pour une région escarpée et sous développée, dotée d'une faible productivité agricole, d'une économie des services très rudimentaire, et d'aucunes industries. En conséquence, la plupart des signes qui indiquent la surpopulation dans les pays les moins développés sont visibles dans la Zone CSI : un important sous-emploi, des parcelles agricoles de très petite taille, une forte dégradation environnementale, de l'insécurité alimentaire, et un exode rural marqué.

Le taux national de croissance de la population était estimé en 2009 à 1.6% par an. En appliquant ce taux de manière simpliste à la Zone CSI sur la durée totale de l'Initiative, on

obtient une hausse de la population de 37% dans 20 ans, soit une population de 280,000 habitants et une densité moyenne de 360 habitants/ km².

Dans ce contexte, les fluctuations de population et la migration sont des problèmes centraux. On prévoit que l'augmentation de la population augmentera la pression sur les ressources naturelles, déjà fortement abimées. De plus, si les niveaux d'investissement restent les mêmes, la valeur des investissements par habitant diminuera à cause de l'augmentation de la population. Enfin, l'augmentation de la population poussera les mouvements migratoires vers l'extérieur.

L'exode rural a déjà, et continuera à avoir, des effets complexes sur la Zone CSI. A l'heure actuelle nous ne possédons que des indications anecdotiques en termes de chiffres et d'impacts. En premier lieu, la migration vers les Cayes et Port-au-Prince peut aider à réduire la pression sur les ressources naturelles et à baisser les taux de sous-emploi et de chômage. Cependant, vu d'une perspective nationale, cela ne fait que déplacer les problèmes vers les villes. La migration vers l'extérieur peut aussi causer un « brain drain » localisé : les individus les plus éduqués quittent les zones rurales à la recherche de perspectives plus favorables.

Sur une note positive, la migration vers l'extérieur a déjà un effet positif majeur sur la Zone CSI, sous forme de rapatriement de fonds par la diaspora Haïtienne travaillant à l'étranger ou par des membres des familles travaillant à Port-au-Prince ou Les Cayes. A l'heure actuelle, nous ne possédons que des indications anecdotiques sur l'importance de ces fonds rapatriés dans la Zone CSI, mais il est possible qu'ils jouent un rôle aussi important que l'agriculture ou l'aide internationale pour la subsistance d'une grande partie de la population.

Environnement

Le souci de la durabilité environnementale est un principe central de la CSI, et la majorité des investissements seront liés à la mise en place d'une gestion améliorée et viable sur le long terme des ressources naturelles. Les principales questions environnementales pertinentes dans le cadre de la CSI sont l'érosion des sols, la déforestation, la gestion des déchets, et la pollution de l'eau et des espaces marins. Dès que possible, une approche centrée sur les services fournis par les écosystèmes sera employée, afin d'établir un lien direct entre le bien être et les perspectives de développement des populations locales d'une part, et les questions environnementales de l'autre. L'équipe du Programme de Support comprendra plusieurs experts environnementaux qui apporteront une assistance technique sur les questions environnementales.

Adaptation au Changement Climatique

Les prédictions climatiques sur le long terme pour la région Nord des Caraïbes prévoient d'importants changements, qui se font déjà observer aujourd'hui. Les changements prévus, tous d'ordre négatif, sont énumérés ci-dessous:

- **Augmentation des températures** Pour la durée de la CSI (20 ans), les prédictions d'augmentation des températures varient d'un modèle climatique et d'un scénario à l'autre, mais sont dans l'ensemble de l'ordre de 0,6 – 0,9 degrés Celsius. Cette augmentation aura un impact significatif sur l'agriculture, puisqu'elle renforcera les pénuries d'eau, menant à une baisse de la productivité agricole.
- **Variabilités saisonnières** La variabilité climatique est très difficile à prédire; toutefois, dans l'ensemble, les prédictions indiquent des changements importants dans les schémas des

pluies, à la fois en terme du calendrier des saisons des pluies et en terme d'augmentation de l'intensité des pluies. Ceci aura un impact important sur l'agriculture et les risques d'inondation.

- **Montée du niveau de la mer** Sur les 20 ans que durera la CSI, les prévisions concernant la montée du niveau de la mer sont de l'ordre de 6 à 8 cm. Ceci aura un impact important sur les plages, les mangroves, les villages de front de mer, et Les Cayes. Le problème principal sera l'augmentation des risques de dégâts liés à l'érosion des plages et aux tempêtes de mer.
- **Températures de surface de la mer** On prévoit que les températures de surface de la mer vont augmenter de l'ordre de 0,3 à 0,4 degrés Celsius. Ceci aura un impact très destructif sur les coraux peu profonds qui mourront de stress thermique épisodique.
- **Probabilités d'ouragans** Les ouragans pouvant toucher Haïti sont générés par des températures de surface de la mer élevées dans le Sud-est des Caraïbes et dans l'Atlantique occidental central. Il existe une corrélation étroite entre le réchauffement de l'océan et la fréquence des ouragans. C'est pourquoi les prévisions annoncent des risques accrus d'ouragans.

En résumé, la Zone CSI sera sans aucun doute affectée négativement par le changement climatique dans les prochaines 20 années, en particulier à cause de la probabilité d'ouragans plus fréquents. Les Plans de Travail des différents programmes et projets doivent prendre ces risques accrus en compte.

Atténuation du Changement Climatique

La Zone CSI n'est pas une source significative d'émission de gazes à effet de serre par habitant, étant donné le faible taux de possession de véhicules, l'absence d'installations industrielles, et la taille modeste du secteur de l'élevage. Il faudra prendre garde, lors de la conception du programme, de ne pas accidentellement augmenter les émissions. Un certain degré d'augmentation est considéré tolérable, mais des options d'atténuation doivent être évaluées et implémentées dans la mesure de ce qui est techniquement et financièrement faisable. D'autre part, le marché des crédits de carbone volontaire présente des opportunités pour la subvention d'investissements dans l'énergie renouvelable et la reforestation. Toutefois, les fonds d'investissements de crédits de carbone étant difficiles d'accès et souvent limités, ceci est vu comme un bonus plutôt que comme un objectif primaire du programme.

Réduction des risques liés aux catastrophes naturelles

Le thème de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles va bien au delà de la simple préparation aux catastrophes naturelles. Étant donné les risques élevés et continus posés par les séismes, les ouragans et les inondations, la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles doit être intégrée dans tous les aspects de la CSI. La priorité sera mise sur les investissements permettant de réduire les risques chroniques. Il faudra éviter les investissements qui renforcent les risques (par exemple ceux qui soutiennent la construction des zones inondables les plus vulnérables). Le concept de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles doit s'étendre aux risques financiers, ce qui sous-entend la mise en place de mesures telles que des programmes d'assurance et de diversification des cultures agricoles.

Renforcement des Capacités

La faiblesse des capacités locales est une des limites majeures au développement durable. Les capacités techniques, logistiques et financières de la population et de la majorité des organisations actives dans la région sont à l'heure actuelle insuffisantes pour faire face aux défis de développement. Bien que de l'aide extérieure soit nécessaire, la solution à long terme est de renforcer les capacités locales. Ceci se fera sous deux formes dans le cadre de la CSI : a) des activités ciblées de renforcement des capacités (formation, fourniture de matériaux et équipements), et b) l'apprentissage par la pratique sur le terrain (ce qui sous-entend l'inclusion d'éléments de renforcement des capacités dans tous les projets, en particulier par le biais de formations propres à chaque projet, de mécanismes de parrainage et d'apprentissage).

Habilitation des femmes

L'intégration de la question de l'habilitation des femmes est un des principes fondateurs de la CSI. Cependant, arriver à faire ceci concrètement sera un vrai défi. C'est au niveau de la base populaire et dans les petits détails de conception des projets, que les initiatives visant à l'amélioration du statut des femmes auront le plus grand impact. La stratégie de la CSI est donc de fournir une expertise en matière d'habilitation des femmes directement aux équipes de gestion et de conception des projets.

Habilitation de la jeunesse

La population de la Zone CSI est relativement jeune, et sera donc profondément affectée par et impliquée dans l'Initiative au cours des 20 ans que celle-ci durera. Un accent particulier sur le développement de la jeunesse doit donc être intégré dans la conception de la CSI. Ceci doit aller au delà du domaine traditionnel de l'éducation, et s'étendre à des activités d'aide pour rentrer sur le marché du travail, d'inclusion sociale et de développement.

2.14 Processus de Développement et de Consultation du Projet

La mobilisation de ce projet est une étape clé d'un processus de développement et de consultation qui s'étale sur deux ans.

Pendant le 1^{er} trimestre 2009, le PNUE et EI-CU ont entrepris une étude d'évaluation des besoins pour la péninsule Sud d'Haïti. Les recherches initiales les ont mené à se concentrer sur l'extrémité Ouest de la péninsule et sur les régions rurales côtières et montagneuses.

Pendant le 3^{ème} trimestre 2009, une étude d'évaluation de référence détaillée a été commencée dans la Commune de Port-à-Piment. Cette étude comprenait une analyse des utilisations et de la dégradation des terres, ainsi que de nombreuses consultations avec différentes parties prenantes locales. Ce travail a également permis d'établir des contacts initiaux avec CRS, ORE et d'autres organisations, qui ont par la suite conduit au développement du partenariat CSI.

Pendant le 1^{er} trimestre 2010, le PNUE a achevé un important rapport détaillant les leçons tirées de projets précédents. Le rapport était centré sur le secteur de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, et examinait l'impact de 43 projets en cours et terminés.

Pendant le 3^{ème} trimestre 2010, le PNUE, EI-CU et UNOPS ont intensifié les efforts de collecte de données locales et de consultation, et ont commencé à rédiger la Note de Concept détaillée du Projet DD SO, devant être présentée à la HRI

Pendant le 4^{ème} trimestre 2010, la Note de Concept du Projet DD SO a été approuvée et le PNUE a immédiatement lancé le projet par le biais d'un co-financement. Les efforts de consultation ont été centrés sur la Zone CSI et le Gouvernement Haïtien. Le partenariat CSI a été formé et, en 4 mois, les 6 organisations principales ont développé les thèmes, la structure et le Plan de Travail (comportant 80 activités) du Projet.

Le 4 Janvier 2011, la CSI et le Projet DD SO ont été officiellement lancés, lors d'une cérémonie à Camp Perrin dans le Département Sud, à laquelle ont participé de nombreux partenaires et parties prenantes. Le Gouvernement Haïtien était représenté par les Ministères de l'Agriculture (MARNDR) et de l'Environnement.

Le 9 Janvier 2011, l'équipe CSI a achevé une série de consultation avec 7 des 10 Maires des Communes de la Zone CSI, et a inspecté les Communes afin de confirmer le travail de consultation mené au préalable, et de se mettre au courant des derniers problèmes sur place. Les résultats de ce dernier exercice de consultation ont été intégrés dans le Plan de Travail, menant à une augmentation des investissements dans le secteur de l'eau et l'assainissement en réponse à l'apparition du choléra dans la Zone CSI. Cette augmentation est compensée par la réduction des investissements dans d'autres secteurs.

3. Cadre Conceptuel

3.1 Contexte

Le Projet DD SO est soumis à trois impératifs de cadre conceptuel :

- La CSI possède un processus de planification détaillé, basé sur une vision à long terme et sur des Plans de Travail annuels. L'un des objectifs du Projet DD SO est l'élaboration du premier plan quinquennal CSI.
- Le PNUE possède lui aussi son propre cadre conceptuel pour ses projets et programmes, basé sur un Plan de Travail de 2 ans.
- Enfin, le MDTF GNUD possède son propre cadre conceptuel pour ses programmes joints, généralement basé sur un Plan de Travail de 1 à 3 ans.

A la fin de Décembre 2010, Haïti ne possédait pas de Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies (UNDAF). Par conséquent, toutes les activités principales sont coordonnées dans le cadre du PARD et dirigées par la CIRH. La CIRH et le FRH qui lui est associé gèrent les fonds FRH comme un seul et unique projet, qui s'inscrit dans la catégorie du développement (<http://www.cirh.ht>). À la fin de Décembre 2010, la CIRH ne possédait pas de structure formelle ou d'un système de suivi et d'évaluation pour les projets individuels.

La CSI est basée sur une approche de Gestion Basée sur les Résultats (RBM). Toutefois, afin de pouvoir mesurer l'impact réel du projet de façon quantitative, une base de données de références est nécessaire. Cette base de données n'existe pas pour la Zone CSI, et sa création est un des objectifs central du Projet DD SO. Plusieurs investissements pratiques de petite et moyenne taille permettant d'apporter des progrès aux communautés locales seront inclus dans ce projet. Cependant, étant donné que la conception détaillée de ces activités sera financée par le Projet, ces activités ne sont pas encore prêtes à ce stage.

Dans ce contexte, le cadre conceptuel du Projet est présenté à deux niveaux:

- Le **Plan de Travail du Projet DD SO** s'inscrit dans le cadre conceptuel de la CSI. Ce Plan est très détaillé et est présenté séparément. Il dresse la liste des **18 thèmes, 63 objectifs et 137 activités du projet**, ainsi que les Partenaires d'Implémentation et les coûts directs. Cependant, à ce stade ce Plan ne fournit pas de détails sur les bases de données, les prestations prévues, les indicateurs individuels et les conditions nécessaires. Ces détails seront fournis par les Partenaires d'Implémentation, pour les activités concernées, au cours du 1er trimestre 2011.
- Le **Cadre Conceptuel du GNUD**, en revanche, résume le Plan de Travail décrit ci-dessus en 1 seul Objectif majeur et 4 Résultats anticipés. Le Cadre GNUD servira également de cadre stratégique pour les projets du PNUD. A noter qu'en raison d'un manque de données il n'y aura aucune tentative en 2011 (année 0 de la CSI) visant à mesurer de manière quantitative l'impact du projet sur la population. Seule une fraction des 80 activités du Projet aura un impact positif quantifiable. La population bénéficiera

du Projet, mais pas d'une manière qui puisse être mesurée sous forme des 4 Résultats prévus dans la Cadre Stratégique du GNUD.

Cadre conceptuel - Projet de développement durable du sud d'Haïti

Objectifs	Indicateurs de performance	Méthodes de vérification	Hypothèses de départ
CSI - Objectif Global Le relèvement et le développement durable des 10 communes sur une période de 20 ans	L'un des objectifs pour l'année 0 (2011) sera le développement d'une base de données détaillée et d'indicateurs de performance.	Evaluation indépendante à l'échelle de la CSI, effectuée pendant le 4ème trimestre 2011	- Une stabilité politique et un niveau de sécurité adéquats pour la mise en œuvre du programme - La confirmation d'un financement international adéquat
Objectif du Projet DD SO La CSI est en cours d'exécution et en pleine croissance avec un grand support national et international	- Achèvement et succès du Plan de Travail CSI 2011 - Récolte de fonds de \$10 millions pour le Plan de Travail CSI 2012.	Mission d'évaluation indépendante	Une stabilité politique et un niveau de sécurité adéquats pour la mise en œuvre du programme et pour permettre l'afflux de financements étrangers
Résultats du projet			
1. Une base de données détaillée de la Zone CSI	Rapport d'évaluation intégrée de la Zone CSI	Mission d'évaluation indépendante	Voir ci-dessus
2. Un plan stratégique national et local de 5 ans.	Plan de développement durable CSI pour 2012-2016	Rapport d'évaluation, dossier de consultation, base de données CSI	
3. Un Plan de travail national et local pour 2012	Plan de Travail CSI 2012		
4. Des avantages pratiques immédiats pour la population de la Zone CSI	Achèvement et publication des rapports préliminaires pour 80% des investissements thématiques (en terme de valeur monétaire)		

4. Budget du Projet- Résumé du GNUD

4.1 Contexte

Le GNUD requiert un résumé de budget selon un format standard, présenté ci-dessous. Le PNUE et UNOPS possèdent des formats de budget différents, qui sont disponibles dans des documents séparés.

BUDGET DU PROGRAMME		
CATEGORIES	UNEP	UNOPS
1. Provisions, produits, équipement et transport	90,970	969,325
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	880,800	1,065,192
3. Formation des partenaires	5,000	252,000
4. Contracts	3,774,482	238,400
5. Autres coûts directs	20,500	105,200
Sous-Total Coûts du Programme	4,771,752	2,630,117
Frais de gestion (7%)* (UNEP et UNOPS)	334,023	184,108
Subtotals	5,105,775	2,814,225
Frais de l'Agent administratif (1%) UNDG MDTF	51,573	28,427
TOTAL	5,157,348	2,842,652
		8,000,000

5. Gestion et Coordination

5.1 Structure

Introduction A l'heure actuelle en Haïti, la majorité des investissements nationaux et internationaux pour le développement sont faits de manière non-coordonnée et ponctuelle, dans le cadre de projets thématiques, et non selon une approche géographique et programmatique, comme c'est le cas pour la CSI. De plus, la structure des investissements est en général fortement hiérarchique: c'est dans la capitale que sont décidés les fondements conceptuels et les priorités d'investissements, qui sont ensuite partiellement transmis au niveau départemental et communal. D'autre part, les investissements sont surtout réactifs, puisqu'il s'agit principalement de projets de reconstruction ou de secours humanitaire suite à une catastrophe naturelle. Enfin, certaines formes d'aide se transforment en aide humanitaire chronique. Ainsi, cela fait des années que l'aide alimentaire mise en place suite à l'ouragan de 2008 se poursuit dans la Zone CSI.

On peut s'attendre à ce que ce schéma partiellement dysfonctionnel d'investissement et d'aide dure sur le long terme. C'est pourquoi la CSI doit incorporer ce schéma dans sa structure, tout en restant fidèle à son objectif d'être un programme de développement intégré pour une région entière, agissant sur le long terme.

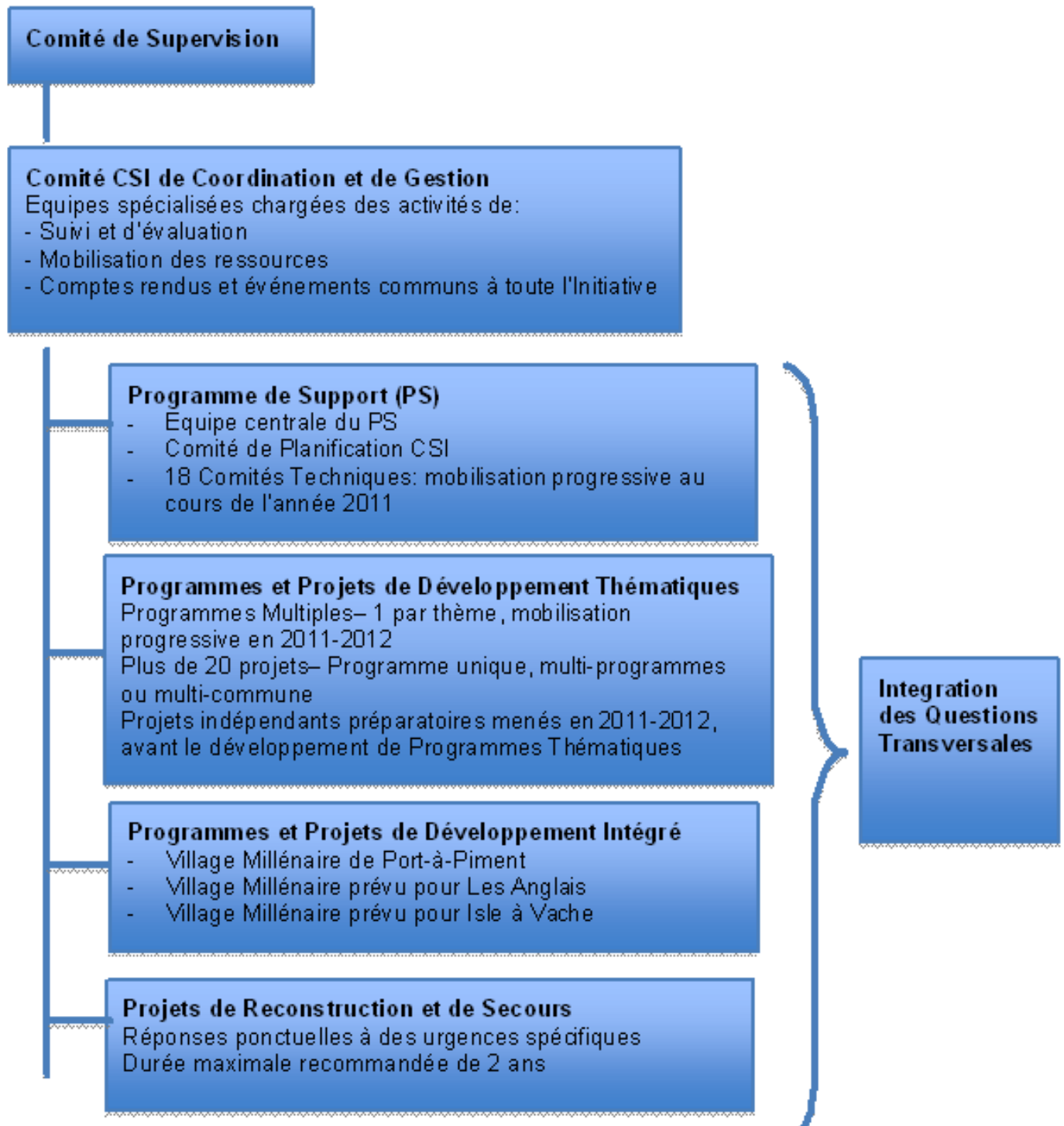
En termes d'organisation, la première solution est d'utiliser une structure de matrice permettant d'allouer les investissements. Une matrice simple, dans laquelle figurent d'une part les thèmes d'intervention et d'autre part les Communes, permettra d'attirer, de suivre, de coordonner et d'allouer les investissements logiquement, rapidement et équitablement. L'un des objectifs à long terme de la CSI est l'application généralisée d'une stratégie de développement durable entièrement intégrée. Du fait de la complexité d'une telle approche, cette stratégie intégrée ne sera appliquée pour commencer qu'à 1/6^{ème} de la Zone et de la population de la CSI.

La structure de la CSI est basée sur une matrice centrale de gestion du programme.

La structure de gestion à l'échelle de l'Initiative est composée d'un **Comité de Supervision**, d'un **Coordinateur de l'Initiative**, et d'un **Comité de Gestion**.

En termes d'implémentation, un unique Programme de Support (PS) fournira des services de coordination, d'assistance technique, ainsi qu'une gamme d'autres services de support, à de nombreux Programmes et Projets mis en œuvres sur le terrain par différents Partenaires. Ces programmes et projets sont classés en trois catégories : développement thématique, développement intégré, et secours et reconstruction.

La coordination des nombreux programmes et projets se fera par le biais du **Programme de Support**, à l'aide d'outils tels que les **Plans de Travail Annuels de la CSI**. Ceux-ci sont des résumés des programmes, projets et plans de travail organisationnels élaborés par les multiples **Partenaires d'Implémentation** selon un processus coordonné de planification.



Organigramme Détaillé de la Structure de la CSI

L'axe géographique de la matrice déterminera la répartition des différents investissements thématiques sur l'ensemble des 10 Communes. Etant donné les variations importantes d'une Commune à l'autre en matière de population, de superficie et de besoins, la distribution des projets variera elle aussi d'une Commune à l'autre.

La structure de la CSI est décrite dans le tableau ci-dessous. La hiérarchie structurelle suit l'ordre suivant: Secteurs, Thèmes, puis Sujets. Notez que les projets peuvent être à la fois pluri-sujets et pluri-Communes. Une fois que les investissements dans un Thème particulier deviennent suffisamment importants et/ ou suffisamment coordonnés, ils pourront être appelés Programmes Thématiques. Notez également que la plupart des investissements dans le secteur des ressources naturelles seront alloués et conçus à l'échelle des bassins versants. La Zone CSI comprend 30 bassins versants et sous-bassins versants.

Programme de Support (PS)	
Coordination	Bureau du Programme de Support, évaluation intégrée, Plan de Travail annuel, Plan de Travail de Développement Durable de 5 ans, suivi et évaluation au niveau des Programmes.
Support	Unité d'assistance technique CSI, Centre d'Accueil des Visiteurs CSI, site internet CSI, mobilisation des communications et ressources, récolte et gestion jointes des fonds.
Initiatives Nationales and Départementales	Soutien aux projets nationaux et régionaux clés
THEMES	Programmes et Projets de Développement Thématiques SUJETS
Gestion des Ressources Naturelles (GRN)	
Agriculture et Sylviculture	Agriculture, élevage, agroforesterie, sylviculture, gestion de la chaîne de production, activités post-traitement des récoltes, aménagement du territoire rural, réduction de l'érosion.
Gestion des Ressources Marines et Côtières	Gestion des Ressources Naturelles par les communautés locales, développement de la pêche, zones marines protégées, restauration des mangroves
Gestion des Ressources en Eau	Météorologie, aménagement des rivières, y compris réduction des inondations et de l'usage extractif des rivières, gestion des aquifères.
Développement Economic et Infrastructure	
Development du Secteur Privé	Accès au crédit et aux emprunts, assurance, subventions pour aider à la création de nouvelles entreprises, assistance technique
Tourisme	Infrastructure touristique, Ecotourisme
Routes	Primaires, Secondaires, Tertiaires
Energies	Accès au réseau électrique, énergies propres, min-réseaux électriques
Telecommunications	Accès aux telecommunications
Services Sociaux	
Education	Primaire, Secondaire, Tertiaire, Professionnelle
Santé	SIDA, Nutrition, Accès aux services de santé
Eau Potable	Accès à l'eau potable
Assainissement	Assainissement, gestion des déchets solides, y compris le recyclage
Gouvernance et Préparation aux catastrophes naturelles	
Gouvernance	Gouvernance Locale (communes and sections communales), droits de l'homme, prévention et résolution des conflits de terrain, urbanisme local.
Preparation aux catastrophes naturelles	Préparation au niveau communal
Projets de Développement Durable Intégré	
Projet du Village Millénaire de Port a Piment	Un projet de développement pleinement intégré, multi-axial, reposant sur des efforts de recherche intensifs, et base sur une version modifiée du modèle Projet de Villages Millénaires (MVP), pour le bassin versant de Port-à-Piment
Autres Communes	Projets de développement durable intégrés à l'échelle des Communes, Section Communales et bassins versants. Les prochaines Communes qui bénéficieront d'un Programme de Développement Intégré seront Les Anglais et Isle à Vache
Projets de Secours et de Reconstruction	
Général	Ces projets sont conçus en réaction à des incidents spécifiques et ne sont donc

Secours	pas conformes à la structure du projet de développement. Les projets de secours emploient la structure de l'ONU et du Collectif des Partenaires Humanitaires
Reconstruction	Il est prévu que les projets de reconstruction en 2010 – 2017 emploieront la structure du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haiti 2010 (PARAD), établi après le séisme.
Questions Transversales	
Population et Flux Migratoires, Environnement, Adaptation et mitigation du changement climatique, Réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, Renforcement des capacités locales, femmes et jeunes.	

5. 2 Gestion du Projet

Structure organisationnelle

Une équipe composée de plus de 10 organisations coordonnées par le PNUE se chargera de la gestion du projet en 2011-2012, fonctionnant au sein de la structure de la CSI.

La structure du projet est conçue selon une vision à long terme. Elle est basée sur un processus graduel (sur 10 ans) de renforcement des capacités et d'appropriation de l'Initiative par les acteurs Haïtiens (au niveau local, national et gouvernemental). Ce processus permettra en même temps aux organisations internationales de passer d'un rôle central catalyseur à un rôle de simple soutien. Ce processus se fera au sein même de la CSI, à travers des activités ciblées de dialogue et de renforcement des capacités, suivant le calendrier suivant:

- Année 0 (2011) : Gros efforts de mobilisation et d'établissement de rapports stables avec les organisations haïtiennes. Familiarisation et mise en place des rôles pour tous les acteurs de cette nouvelle Initiative. En temps que l'architecte principal de la CSI, le PNUE joue un rôle important pendant cette phase. Le Programme de Support, composé à 100% de personnel Haïtien, est soutenu par UNOPS.
- Années 1 à 5 : Augmentation progressive des responsabilités des acteurs nationaux, dans le cadre du premier Plan Quinquennal.
- Année 6 à 10 : Changement des responsabilités dans le cadre du deuxième Plan Quinquennal. Le Programme de Support sera dirigé par une organisation Haïtienne, tout en bénéficiant encore d'un soutien international important.
- Après l'année 11 : Gestion haïtienne à 100%, avec une assistance technique internationale

Le rôle des 10 principales organisations officiellement engagées dans le projet est résumé ci-dessous. En outre, le Plan de Travail décrit toutes les activités et coûts de chaque organisation, de sorte que leur apport individuel puisse également être appréhendé comme la somme de toutes leurs activités. Notez qu'au delà de ces 10 organisations, ce sont les communautés locales elles-mêmes qui assureront l'essentiel dans la mise en œuvre des projets sur le terrain. Dans certains cas (mais pas tous les cas), les communautés se sont elles-mêmes organisées de manière formelle ou semi-formelle en ONGs locales ou associations communautaires. On estime que plus de 30 de ces ONGs ou associations communautaires seront impliquées dans le Projet DD SO.

Gouvernement Haïtien - Chargé de supervision et la coordination

Le Gouvernement Haïtien sera impliqué à différents niveaux et dans tous les programmes thématiques. Son implication sera majoritairement à temps partiel ; toutefois, un employé du Ministère de la Planification sera rattaché au Programme de Support CSI à temps plein.

UNOPS - Programme de Support CSI - Personnel local uniquement

L' équipe du Programme de Support est entièrement financée par le Projet, et fournit à la fois un soutien opérationnel central à tous les partenaires, et un rôle de coordination pour le personnel technique. La structure organisationnelle du Programme de Support est assurée par UNOPS.

UNOPS Haïti - Support Opérationnel - Equipe mixte, internationale et locale

Cette équipe, basée à Port-au-Prince, fournit un support logistique et assure la supervision de l'équipe de Programme de Support

PNUE Haïti – Charge du développement général de la CSI et des projets CSI liés à l'environnement - Personnel international uniquement

Architecte et coordonnateur provisoire de la HRI et de la CSI, responsable des efforts de communication. L'équipe du PNUE a mené la phase de développement et à partir de 2011 se concentrera sur la gestion à haut niveau de l'Initiative, la mobilisation générale, les questions environnementales et la mobilisation de ressources supplémentaires.

Earth Institute de Columbia University (EI- CU) - Assistance technique – Personnel international uniquement

L'équipe du EI-CU constitue la plus grosse contrepartie technique internationale de ce projet, et fournira un appui technique dans de nombreux domaines thématiques, ainsi que pour les activités de planification et de suivi et d'évaluation.

Catholic Relief Services (CRS)- Implémentation - Equipe mixte internationale et nationale

CRS est la plus grande organisation d'implémentation de la CSI, et mène des activités dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'éducation, et l'eau et l'assainissement. CRS développe ses activités à travers plus de trente 30 organisations communautaires locales.

Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE) - Implémentation - ONG nationale

ORE implémentera une grande partie du Programme Thématique *Agriculture et Sylviculture*.

The Nature Conservancy (TNC) – Implémentation - ONG internationale

TNC dirigera le soutien technique et l'implémentation des activités liées au thème de la *Gestion des Ressources Marines et Côtières*.

Recrutement et Composition du Personnel

La politique de recrutement du personnel mettra l'accent sur le personnel Haïtien, et sera basé sur un principe d'assistance internationale. De manière concrète, cela se traduit par l'impératif que tous les postes clés à long terme (situés en Haïti) soient remplis par des Haïtiens. Le Coordinateur CSI, un Haïtien possédant une importante expérience en matière de gestion à haut niveau, dirigera le Partenariat CSI et le personnel local. Il est prévu que le recrutement de cet individu clé prenne jusqu'à 6 mois, s'étalant sur les trois trimestres 2011. En attendant, la CSI et le Projet DD SO seront dirigés par le Coordinateur HRI, un employé haut placé du PNUE qui a jusqu'ici été responsable de la création et du développement de la HRI et de la CSI.

Le personnel international fourni par diverses organisations fournira un soutien technique et de gestion, tout en contribuant au renforcement des capacités locales à travers un système de

mentoring. Ce personnel international travaille sur la CSI et le Projet DD SO soit à temps plein soit à mi-temps, et est basé soit en Haïti soit à l'étranger, et se rend dans la Zone du Projet fréquemment.

Ci-dessous se trouve un tableau détaillant le personnel fourni par les organisations clés suivantes: le Gouvernement Haïtien, la CSI, UNOPS, le PNUE, CRS, et EI-CU. Chaque colonne correspond à une de ces organisations. Chaque ligne correspond à une fonction administrative ou un domaine thématique spécifiques du Projet. Pour chacune de ces fonctions ou domaines, différentes organisations fourniront un membre de leur personnel, qui travaillera en collaboration avec les membres du personnel des autres organisations. Le gouvernement Haïtien jouera un rôle de coordination et de supervision pour chacune de ces fonctions administratives ou domaines thématiques.

Cote Sud Initiative – Tableau du Personnel Clé (12 Janvier 2011)

MINISTERES HAITIENS	PROGRAMME DE SUPPORT CSI	UNOPS HAITI (Soutien)	PNUE (Soutien)	EARTH INSTITUTE-CU (Soutien Technique)	CRS
COMITE DE GESTION CSI					
Directeur MPCE pour le Dpt. Sud	Poste définitif sera rempli en 2012 - <i>Poste provisoire EP1</i>	Directeur du Prog. pour Haïti	Coordinateur HRI EP1	Directeur CU1	Directeur pour le Dpt. Sud
PROGRAMME DE SUPPORT- OPERATIONS					
--	Chef du Pgr. de Support SP1 Chef des Operations SP 11	Chef des opérations Haïti	Chef des Operations PCDMB Consultant en opérations EP2	Chef de prg. CU2 Administrateur du Dpt. CU3	NF
--	Comptable du Projet PO SP12	NF	--		NF
--	Secrétaire du Projet SP14	NF	Secrétaire du Projet EP3		NF
--	Personnel d'entretien SP15	NF			
--	3 chauffeurs SP16-18				
--	Capitaine de bateau SP19				
PROGRAMME DE SUPPORT- COORDINATION, PLANIFICQTION ET SOUTIEN AU PROGRAMMES THEMATIQUES					
Directeur MPCE	Chef du Pgr. SP2 Charge des liens avec les communautés locales SP21	NF	EP1	Directeur des recherches CU4 Chercheur CU5	Chef du MYAP
Directeur du Minist. Tourisme au Dpt Sud	Charge de la communication et du tourisme SP22	NF	Charge de Comu- nications PCDMB EP4	Coordinateur du Programme - Communications CU6 Chercheur junior, spécialiste en analyse de données spatiales CU7	
CNIGS Port au Prince	Specilaiste SIG SP 23	NF	--	Directeur de Programme CU8	
	Spécialiste suivi et évaluation SP24	--	--		
	Spécialiste gestion de données SP241				
	Secrétaire entrée de données SP25	--	--	Chercheur Assistant CU9	
Directeur MDE du Dpt Sud	Spécialiste en environnement SP26	--	Spécialiste en environ. EP5	Chercheur CU10	
MARNDR (TBA)	Spécialiste en Agriculture SP27	--	EP5	Chercheur CU11	NF
Tourisme+ MARNDR+MDE	Spécialiste marin SP28	--	EP5	Chercheur CU12	
Directeur MPTPC pour le Dpt Sud	Spécialiste en Infrastructure (infra+ eau + énergie) SP29	NF	EP5	Chercheur Junior CU13	
Délégué EDH à Port au Prince	SP29	NF	EP3	Chercheur Junior CU14	
TBA	Spécialiste en Education SP211	--	--	Chercheur Junior CU15	NF
TBA	Spécialiste en Sante SP212	--	--	CU8	NF

LEGENDE DU TABLEAU: NF= Poste Non-Finalisé/ Bleu = Poste à plein temps financés par le Projet DD SO, Vert = Poste à mi-temps ou co-financé, Noir = Confirmé mais non financé/ Caractères normaux = rôle primaire, *Italique* = rôle secondaire ou multiples/ Gras = poste International

Note – Tous les postes à mi-temps ou co-financés ne figurent pas ici, en particulier en ce qui concerne les partenaire internationaux (PNUE, UNOPS, CRS, EI-CU)

5.3 Gestion du Fond GNUD et Processus Contractuel

L'attribution de \$8 millions provenant du FRH se fera de la manière suivante :

L'agent fiduciaire, le FRH (la Banque Mondiale) transférera les \$8 millions au Fond Multi-Bailleurs du GNUD (GNUD MDTF).

Le GNUD MDTF chargera 1% pour l'administration et passera la somme restante de \$7,92 millions aux deux organismes de l'ONU impliqués: le PNUE et UNOPS. Chacune de ces organisations fournira des rapports financiers et narratifs individuels au MDTF. En plus de cela, le PNUE rédigera un rapport de progrès final combiné pour UNEP et UNOPS. La structure contractuelle de projet comporte trois niveaux:

- Le premier niveau fait référence à UNOPS et le PNUE par l'intermédiaire de ce document programmatique du GNUD.
- Le deuxième niveau fait référence à a) les principaux contrats établis entre le PNUE et EI-CU, CRS, ORE, TNC et Earthspark, d'une valeur totale d'environ \$3.74 million et b) l'exécution de la majorité du Programme de Support par UNOPS
- Le troisième niveau fait référence aux petits contrats destinés aux organisations ou individus sous-contractés par les partenaires du groupe 1 ou 2. Il faut noter que le PNUE et EI-CU n'auront aucun contrat au niveau national avec des partenaires du groupe 3 car des services de support centralisés seront fournis et géré par UNOPS. Les autres partenaires se concentreront sur l'exécution des activités thématiques. UNOPS gèrera tous les fonds fournissant un support direct au Gouvernement d'Haïti.

Il est bon de signaler que les organisations du groupe 1 et 2 ont été sélectionné au travers d'un processus de conceptualisation et planification conjointe qui a duré douze mois et qui a donné lieu au concept CSI et au détail de la porté du travail à réaliser.

Le CSI est un système volontaire et non financier de coordination. Par conséquent, il n'y a pas à présent d'accords légaux exigés pour travailler sous ce cadre. Au deuxième trimestre de 2011, les partenaires principaux élaboreront et signeront un mémorandum d'accord général de coopération se référant au document cadre CSI.

5.4 Bureau Central de la CSI et Autres Centres du Projet

Le projet opérera à partir d'endroits multiples, énumérés ci-dessous :

- UNOPS établira le Bureau CSI à Port Salut (l'une des 10 communes de la Zone CSI) pour l'usage de tous les partenaires et pour la coordination de ce projet et de la CSI en général;
- CRS opérera à partir de ses bureaux existants aux Cayes (situés à 30 minutes de la Zone CSI)
- Le PNUE emploiera le bureau CSI, et recevra un soutien de ses bureaux situés à Port au Prince et à Genève
- EI-CU emploiera le Bureau CSI et établira un bureau de support technique dans ses locaux à Columbia University, à New York.

- Le gouvernement de Haïti opèrera par le biais du MPCE, dont le personnel sera basé dans le Bureau CSI et aux Cayes. Beaucoup de réunions se dérouleront dans les bureaux du gouvernement situés dans la zone CSI et aux Cayes.
- ORE utilisera ses bureaux existants à Camp Perrin (situés à 40 minutes de la Zone CSI).
- TNC emploiera le Bureau CSI, et recevra un soutien de son bureau régional en République Dominicaine.

6. Suivi, Evaluation & Rapport

6.1 Système de S & E du Projet DD SO

Le projet sera soumis à quatre procédés distincts de suivi, évaluation et reporting (S & E)

- **La Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti.** Le projet est soumis aux exigences de suivi et d'évaluation de la CIRH. Des rapports seront soumis au niveau national à la CIRH. À la date de décembre 2010, le système de S&E de la CIRH est toujours en cours de développement.
- **Le Haïti GNUD MDTF.** Le Fonds Multi-Bailleurs (MDTF) de la GNUD est soumis aux exigences des Programmes Jointes des Nations Unies, et les partenaires d'implémentation tels que le PNUE et UNOPS sont donc soumis aux conditions de reporting formelles exigées de ceux-ci.
- **La CSI** Un des objectifs principaux du Programme de Support CSI est de développer un système de S&E pour l'ensemble de la CSI. Ce système diffère des trois systèmes de S&E énumérés ci-dessus car il est quantitatif et centré sur les détails de l'impact concret du programme au niveau local.

6.2 Système de S & E de la CSI

Le projet intégrera tous ces différents éléments de S&E dans la conception du système S&E de la CSI. Ce système est en cours de développement et inclura les éléments suivants :

- Un système transparent de S&E où tous les comptes-rendus de progrès sont disponibles sur le site de la CSI. Les rapports financiers seront disponibles lorsque les projets seront terminés.
- L'élaboration d'un système détaillé, basé sur un logiciel, de S&E et de gestion des données. Ce système a été déjà développé par EI-CU dans le contexte du Projet des Village du Millénaire (MVP) et sera adapté au contexte local.
- Le recrutement au sein de l'équipe EI-CU d'un spécialiste des systèmes de S&E et de gestion des données.
- Des missions indépendantes régulières/ annuelles d'évaluation du projet. Dans le cas du Projet DD SO, ces missions seront gérées et financées par le Gouvernement de Norvège.

6. 3 Système de Reporting du FRH GNUD

Les agences de l'ONU impliquées dans le projet (PNUE et UNOPS) suivront les normes de reporting du FRH GNUD suivantes:

- Comptes-rendus de progrès annuels, à être fourni au plus tard 3 mois après la fin de l'année (soit le 31 mars);
- Des comptes rendus financiers annuels (reflétant la situation au 31 décembre de chaque année) au sujet des fonds provenant du FRH GNUD, et devant être fournis dans les 4 mois suivant la fin de l'année (soit le 30 avril);
- Comptes rendus finaux, a fournir après la fin des activités approuvées dans le document programmatique, incluant l'année de fin des activités. Ces documents doivent être fournis

dans les 4 mois suivant la clôture de l'année financière du FRH GNUD (soit le 30 avril). Le rapport final donnera un résumé des résultats et des accomplissements par rapports aux buts et objectifs du HRF GNUD;

- Relevés des compte et rapports financier finaux certifiés, a fournir après l'accomplissement des activités approuvées dans le document programmatique, incluant l'année de fin des activités. Ces documents doivent être fournis dans les 6 mois suivant la clôture de l'année financière du FRH GNUD (soit le 30 Juin).

7. Analyse et Gestion des Risques

Tableau des risques associés au Projet DD SO

Description du risque		Catégorie	Sévérité de l'impact	Probabilité	Stratégie de gestion des risques
1.	Problèmes de sécurité pour le personnel, les parties prenantes et l'équipement	Sécurité physique	De moyen à très élevé	Moyen	Conformité aux procédures de l'ONU pour le personnel de l'ONU. Planification de mesures sécuritaires pour les partenaires. Équipe responsable élaborera des plans et des procédures en cas d'incident. Le projet se concentre sur les zones rurales où globalement le risque d'insécurité est assez bas en comparaison avec les zones urbaines.
2.	Instabilité politique- Le processus de relèvement est affecté par l'instabilité	Politique	Elevé	Moyen	Maintenir un œil sur la situation politique afin de prévoir les incidents éventuels et atténuer les impacts. Développer les projets pour une gestion autonome (ex: ONGs) en cas d'instabilité gouvernementale. L'instabilité est un élément à prendre en compte au niveau des opérations dans les pays fragiles.
3	Performances des partenaires et du Gouvernement insatisfaisantes (grande dépendance par rapport aux partenaires pour ce projet)	Organisation	Moyen	Moyen	Le bureau de projet dans la zone du projet permet un contact et une supervision constante. Concentration sur le support et la gestion des relations. Travail de fond pour la Co conceptualisation du projet et mise à l'épreuve des performances des partenaires dès le début dans de petits projets. Des budget pour le renforcement des capacités seront intégrés dans les accords établis avec les partenaires. La correspondance entre l'expertise internationale et nationale sera établi dans chaque thématique.
5	Lacunes au niveau du financement nécessaire pour l'atteinte des objectifs de 2012	Organisation	Moyen	Moyen	Du temps pour du personnel senior du PNUE sera dédié pour la mobilisation des ressources. Investissement dans la communication des projets et de leur progrès. La cible vise pour la mobilisation des fonds est très large: fondations privées, secteur privé, diaspora.
6	La faisabilité des projets développés dépend de la performance future des partenaires.	Organisation	Elevé	Moyen	Les partenaires de mise en œuvre ont été impliqué depuis la phase de conceptualisation. Les supports techniques et autres seront fournis au travers du Programme de Support –PS. Le renforcement des capacités de partenaires locaux les plus faibles sera pris en compte dans la portée et le calendrier du projet.

8 Calendrier

8.1 Mise en contexte du calendrier

Le calendrier ci-dessous présente uniquement les événements principaux et les étapes charnières de la CSI. Le calendrier complet pour chacune des 80 activités figurera dans le Plan de Travail détaillé qui sera développé durant le premier trimestre de 2011 par les partenaires.

Côte Sud Initiative		Plan de Travail 2011	Point Focal CSI
Date	Sujet	Localisation	
JANVIER			
4	Lancement de la CSI	Les Cayes Etape Clé	PNUE
FEVRIER			
	Atelier de démarrage de l'évaluation de référence	Les Cayes	
MARS			
	Ouverture d'un Bureau CSI provisoire à Port Salut	Etape Clé	PNUE
	Lancement du Projet Village du Millénaire de Port à Piment	Port-à-Piment	
	Première réunion du Comité de Gestion	Les Cayes	
JUIN			
	Deuxième réunion du Comité de Gestion	Les Cayes	
	Première réunion du Comité de Supervision	Port au Prince	
	Publication du Rapport d'évaluation de référence	Etape Clé	EI-CU
	Atelier de commencement pour le plan quinquennal	Les Cayes	
SEPTEMBRE			
	Troisième réunion du Comité de Gestion	Les Cayes	
	Publication du plan quinquennal	Etape Clé	PNUE
	Atelier de démarrage du le plan de travail 2012	Les Cayes	
NOVEMBRE			
	Mission d'évaluation annuelle à l'échelle de la CSI		
DECEMBRE			
	Quatrième réunion du Comité de Gestion	Les Cayes	
	Deuxième réunion du Comité de Supervision, comprenant l'évaluation annuelle	Port-au-Prince	
	Lancement du Plan de travail 2012	Etape Clé	PNUE
MARCH 2012			
	Practical completion of the SW SD Project	Etape Clé	UNEP-UNOPS
	5th Management Committee meeting	Les Cayes	

Annexe A – Résumé FRH du Projet DD SO

FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement (GNUD)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME¹

(A mettre en ligne sur le site du FRH GNUD)

Organisation(s) de l'ONU bénéficiaire(s):	PNUE (UNEP) & UNOPS	Domaine Prioritaire:	Développement		
Autorité(s) nationale(s):	MPCE – Ministère de la Planification et de la Coopération Externe				
Numéro du Programme:	000182				
Nom du Programme:	Projet de Développement Durable du Sud-Ouest d'Haïti				
Budget Total:	\$USD 8 000 000				
Zone d'intervention:	10 Communes dans le Département du Sud.				
Date d'approbation:	HRF (Note de Concept) – 24 Oct 2010. HRF (Document de Projet) - XXXX				
Durée du Programme:	21 Mois	Date de démarrage:	1 Oct 2010	Date de clôture:	30 Juin 2012

Objectif global:	Objectif Global de la CSI Relèvement et développement durable de 10 communes du Département Sud d'Haïti, sur une période de 20 ans.
Objectifs immédiats:	Objectifs du Projet DD SO La CSI est en phase de mise en œuvre et prend de l'ampleur rapidement grâce à un important support national et international.

Résultats et activités clés:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une étude de base détaillée de la zone CSI complétant les études du MPCE 2. Un plan stratégique sur 5 ans approuvé nationalement et localement 3. Un plan de travail pour 2012 approuvé nationalement et localement 4. Des bénéfices concrets préliminaires pour la population de CSI
Approvisionnement:	US\$ 8 000 0000

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

ADDENDUM AU DOSSIER DE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SUD-OUEST

- Le présent addendum ne modifiera ni la nature du projet, ni sa stratégie de réalisation, ni son coût, ni sa durée ; mais tiendra à mieux préciser le cadre de sa formulation en y intégrant les stratégies de développement territoriale prévues par le Gouvernement dans la perspective de promouvoir les pôles de croissance notamment dans la Péninsule Sud du Pays.

A ce titre, le document de développement de la Péninsule Sud d'Haïti devra servir de cadre intégrateur ou de point d'ancrage pour l'ensemble des activités qui y seront définies par le projet. Dans ce cas, tout nouveau projet, sectoriellement défini doit être soit en complémentarité, soit en appui au développement des profils esquissés dans le cadre dudit document. Toutefois, les actions peuvent se révéler incompatibles et, alors, il sera privilégié, le cas échéant, celle pour laquelle les retombées économiques et sociales seront les plus bénéfiques pour les collectivités.

- L'addendum tiendra aussi à expliciter la structure de coordination et de suivi des activités du projet tant au niveau global que local et annoncera la formation d'un comité central de gestion et d'un comité de suivi de terrain dont les termes de référence devront être sous peu élaborés.

Il sera défini pour chacun d'eux :

- ✓ la composition du comité ;
- ✓ le statut des membres ;
- ✓ les attributions dévolues au groupe et à chaque membres ;
- ✓ la durée de validité ;
- ✓ la période ou fréquence de réalisation des activités ;

- ✓ le mode de fonctionnement et principes de gestion adoptés ;
 - ✓ la mise en forme des outils de programmation et de suivi ;
 - ✓ les relations avec les groupes intervenant dans le cadre du projet ;
 - ✓ le format des rapports ;
 - ✓ le mode de suivi de recommandations.
- Enfin, l'addendum présentera le budget détaillé du projet par secteur, par activité et par agence d'exécution, de manière à répondre aux exigences administratives prévoyant par tout projet, la lisibilité budgétaire eu égard aux résultats escomptés par la mise en œuvre des opérations de terrain.

Ce présent document consignera dans ses lignes les principales rectifications à apporter au document de projet conformément à une entente notifiée et consentie entre les parties.

MODIFICATION

Section 2.11 – A insérer

Le Projet DD SO cible les éléments suivants de la Stratégie Régionale de Développement de La Péninsule Sud: les Programmes 1.4 (L'alimentation en eau potable et l'assainissement), 1.5 (L'aménagement du territoire et le développement local), 1.6 (La protection de l'environnement), 1.7 (La protection et la correction des bassins versants), 2.1 (La relance et la modernisation de l'agriculture et de l'élevage), 2.2 (La relance et modernisation de la pêche), 2.5 (Le développement du tourisme), 2.6 (La réalisation de travaux à haute intensité de main-d'œuvre), 3.2 (L'accès à l'éducation fondamentale et secondaire), 3.3 (La mise en place d'un système de santé), 4.4 (La décentralisation). Le cadre de travail du projet SW SD en 2011 comprend, au niveau de la commune et de la section communale, des investissements pratiques dans les programmes mentionnés ci-dessus. Il inclut également la mise en place d'un plan de travail détaillé de 12 mois pour 2012 et d'une stratégie sur 5 ans (2012-2016), qui seront élaborés pour répondre aux besoins et priorités spécifiques de la zone de l'Initiative Cote Sud, tels qu'ils ont été détaillés dans la Stratégie Régionale de Développement de La Péninsule Sud.

Section 5.2 - A remplacer

Gouvernement d'Haïti (GOH) – Ministère de la Planification et Coopération

Externe:

Supervision et Coordination du projet au niveau de tous les secteurs

Le Ministère de la Planification représentant du Gouvernement Central, sera le Coordonnateur du processus de planification et de consultation et supervisera les phases de mise en œuvre de toutes les composantes du Programme Thématique. Une commission interne au Ministère sera mise en place en vue d'assurer le pilotage du dossier. Elle sera composée du Directeur à l'Aménagement du Territoire ou de son Assistant, d'un Consultant du Directeur du Sud, et d'un Cadre de la Coordination des Directions Départementales. Le Directeur Départemental du Sud coordonnera la planification et les actions d'implantation du plan sur le terrain et

facilitera la coordination et les rencontres de coordination entre les équipes et les spécialistes sectoriels.

En outre, les ministères suivants seront impliqués, au niveau sectoriel, de la coordination, de la planification et de l'analyse du suivi et d'évaluation des programmes et données au sein de la région : Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, Ministère du Tourisme, Ministère de la Santé, Ministère de l'Education, Ministère des Travaux Publics/EDH.

Comite de Gestion de L'initiative Cote Sud (ICS)

Le Comité de Gestion de l'ICS sera l'organe central de coordination. Il est composé du Gouvernement d'Haïti et des principaux partenaires d'exécution de l'Initiative. Le gouvernement sera représenté par le Ministère de la Planification et, a partir de Février 2011, les principaux partenaires d'exécution sont: UNEP, UNOPS, CRS et EI CU. Les termes de référence du Comite de Gestion y compris les membres qui en feront partie, seront préparés par ces 5 entités au cours du 2eme trimestre 2011.